

Charly PAULIN
Commissaire Enquêteur
Domaniales du Golf
7 allée des Seychelles
33600 PESSAC

Pessac, le 19 septembre 2011

Monsieur Jérôme BARON
Directeur du SMIDDEST
12, rue Saint SIMON

33390 BLAYE

Objet : SAGE Estuaire Gironde et Milieux associés
PV Enquête publique

Monsieur le Directeur,

L'enquête publique concernant le « SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux associés » est close depuis le 16 septembre 2011.

J'ai tenu la dernière permanence à la mairie de Blaye de 13h30 à 17h30, le nombre de personnes qui se sont déplacées pour cette dernière permanence m'a conduit à prolonger celle-ci d'une heure. C'était déjà le cas à Macau, à Lesparre et Ambes.

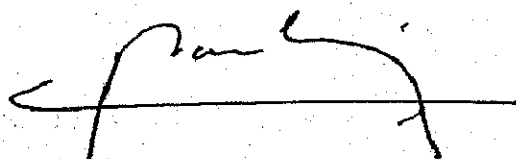
Sur la permanence à Blaye, j'ai reçu 14 personnes ou groupe de personnes et 512 lettres (recommandées ou non). C'est dire l'intérêt porté par les différentes personnes pour ce dossier.

J'attends les 7 autres registres (Royan, St Ciers sur Gironde, Ambes, Bordeaux, Macau, Lesparre, Verdon sur Mer). Si j'en crois le monde qui s'est déplacé à Macau, le nombre de courriers et d'observations portées sur les registres doit être également important.

Bien entendu, le dépouillement de ces très nombreux courriers et documents me demandera du temps mais d'ores et déjà, au travers des entretiens des personnes rencontrées, et à la lecture des documents mis à disposition par le SMIDDEST, quelques questions par rapport à l'ampleur du sujet se font jour dès à présent.

Je vous les soumetts sans tarder sous forme d'une liste non exhaustive de questions en annexe à mon courrier. J'attends de votre part les réponses sous 7 jours (à réception de ma demande), lesquelles enrichiront à ne pas en douter ma réflexion.

Vous souhaitant bonne réception.



Charly PAULIN

Commissaire Enquêteur Gironde

Questions pour le SMIDDEST

1 - Zones humides : La délimitation de la zone humide a été réalisée par l'ENITA et le GEREA sur la base de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié au 25 novembre 2009 relatif aux critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'Environnement. Plus que les critères de sols et de végétation, hormis la contre-expertise faite, les remarques portent sur le contenu de ces zones.

Question 1.1 : *Pourquoi n'avoir pas exclu de cette enveloppe, les zones AOC et les zones gagnées depuis fort longtemps sur les zones humides, cultivées et entretenues par les propriétaires, associations syndicales et autres ? Autrement dit, pourquoi n'avoir pas pris en compte l'usage ?*

Question 1.2 : *La règle R1 interdit certaines actions dans les zones humides (ZHIEP et ZSGE) et notamment le drainage, les mises en eaux... Ce point est contesté juridiquement par les Chambres d'agriculture et par les agriculteurs qui se sont déplacés aux réunions. Qu'en est-il précisément et pouvez vous répondre précisément sur ce point juridique ?*

2 - Enveloppe de la Zone Humide : C'est un des sujets faisant fort débat pour les personnes rencontrées ; le statut de cette enveloppe et les conséquences qui peuvent en découler inquiètent. Il est dit que « cet outil d'information et de vigilance ne peut être utilisé pour tout autre objet » (ZH1 du PAGD). Parallèlement, il est dit dans la disposition ZH3 : « il est recommandé aux collectivités ou leurs groupements, lors de l'élaboration ou de la révision de leur document d'urbanisme, de cartographier les zones humides en s'appuyant sur l'enveloppe territoriale ».

Question 2.1 : *Dans la cartographie des zones humides par les collectivités pour intégration dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT...), s'agira-t-il de reproduire les contours de l'enveloppe territoriale de la ZH à une échelle plus grande (1/5000) ou celles-ci seront-elles en capacité de modifier sensiblement les limites ? Le paragraphe 4.4 du rapport de présentation quant à la portée juridique dit : « le règlement et ses documents cartographiques sont opposables... Dès la publication de l'arrêté d'approbation du SAGE. Il stipule aussi « la notion de conformité repose sur le principe du strict respect de la règle, sans interprétation possible ».*

Il faut lever clairement l'ambiguïté sur le sujet.

3 – Le risque inondation (enjeu 9 du SAGE) : Il s'agit de l'autre point faisant le plus débat avec personnes rencontrées aux cours des permanences. Bien que le projet soit au stade de la concertation en vue d'établir un PAPI (Plan d'action de Prévention des Inondations) pour l'Estuaire de la Gironde et les milieux associés, plusieurs questions se posent à ce stade :

Question 3.1 : *Les personnes rencontrées s'interrogent sur le calendrier de l'établissement du PAPI, la concertation nécessaire au choix des hypothèses, voire même de la participation au Comité de Pilotage s'il existe un autre que la CLE ? Avez-vous prévu un programme spécifique privilégiant cette large concertation, un calendrier pour les réunions et la possibilité de participer in fine pour les associations aux hypothèses et aux choix retenus ?*

Question 3.2 : *Les conséquences techniques et économiques sur les zones d'expansion des crues lorsqu'elles seront connues ne sont pas traitées, c'est un point jugé essentiel par les personnes susceptibles d'être concernées et qui cristallise une certaine tension ? Qu'envisagez-vous concrètement pour répondre à ces demandes ?*

Question 3.3 : *De nombreuses questions portent sur le RIG, sur la possibilité de pouvoir en disposer pour des simulations et sur les résultats obtenus. Certes, il s'agit d'un outil mathématique complexe dans sa conception et son utilisation (la société SOGREAH est spécialisée en ce domaine et son expertise n'est pas mise en cause), mais le questionnement porte sur l'accès à celui-ci et à tout le moins le partage de l'information : hypothèses, cartes de restitution, conséquences... ? Comment envisagez-vous de communiquer sur ces éléments.*

Question 3.4 : *Le sujet de la dépoldérisation par arasement des digues revient sans cesse, notamment par les personnes exploitant et habitant pour certains les zones susceptibles d'être concernées : risque d'être inondé, mise en danger des personnes et des biens, modification de la nature des sols, dégâts occasionnés sur les ouvrages et cultures... Les réunions sur le PAPI qui se déroulent parallèlement polluent quelque peu le débat sur le SAGE concernant cet item : Comment envisagez-vous procéder pour communiquer sur ce point et prendre en compte les réserves des personnes, voire leur participation aux différentes réunions et aux choix des hypothèses ?*

4 – Navigation (enjeu 5 du SAGE) : L'érosion des berges peut être consécutive pour partie à la navigation sur le fleuve ; la vidéo qui m'a été montrée à Lesparre par Mme NOUHANT (propriétaire à Cussac Fort Médoc) permet de visualiser l'action du batillage sur les berges (vagues fortes) à l'étalement de la marée et tend à démontrer l'action érosive, voir la mise en danger des personnes (pêcheurs...).

Question 4.1 : *Pourquoi n'avoir pas traité ce phénomène dans le chapitre consacré à la navigation et ne l'avoir pas considéré comme impacts potentiels dans le PAGD ? Quelles dispositions prendre ?*

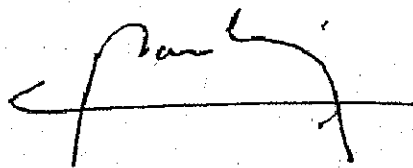
5 – Les Associations syndicales autorisées et syndicats intercommunaux d'aménagement : Ces acteurs jouent un rôle important pour la gestion des cours d'eau non domaniaux et doivent être confortés et servir de base dans l'organisation des structures de gestion. Le devenir des ASA et Syndicats intercommunaux inquiètent bon nombre des acteurs de terrains et élus.

Question 5.1 : *Comment intégrer ces structures et ces partenaires essentiels pour la gestion de l'eau. La reconnaissance de leur action peut passer par une reformulation de la disposition Oa5 ?*

6 - Calendrier du SAGE. Les communes, Communautés de communes, collectivités territoriales et organismes... ont été consultés et avaient 4 mois pour répondre favorablement ou non à la consultation et faire remonter leurs observations. Parmi les nombreuses délibérations et courriers reçus, de nombreuses questions et avis ont été donnés.

Question 6.1 : *Pourquoi n'avoir pas pris le temps de répondre à ces questions et reformuler éventuellement certaines parties pour préciser le texte du PAGD et de la réglementation afférente et/ou répondre aux interlocuteurs avant de lancer l'enquête publique ? Certaines réponses auraient sans doute dissipé les craintes et auraient contribué à obtenir une meilleure adhésion au cours de l'enquête publique.*

Fait à Pessac, le 19 septembre 2011

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Charly Paulin', written over a horizontal line.

Charly PAULIN
Commissaire enquêteur Gironde

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
de la Gironde

Bordeaux, le 21 septembre 2011

Service des Procédures Environnementales

à

Monsieur Charly PAULIN
commissaire enquêteur

Affaire suivie par : Mme ALLEAU
catherine.alleau@gironde.gouv.fr
Tél. 05 56 93 38 43 - Fax :

Bordereau d'envoi

Objet : Enquête publique concernant le SAGE Estuaire

Désignation des pièces :	nombre :	date :
--------------------------	----------	--------

-copies des avis parus dans les journaux

Sud-Ouest Charente Maritime le 27 juillet 2011
Sud-Ouest Gironde le 27 juillet 2011
Haute Saintonge le 22 juillet 2011
Haute Gironde le 22 juillet 2011

Sud-Ouest Charente-Maritime le 18 août 2011
Sud-Ouest Gironde le 18 août 2011
Haute Saintonge le 19 août 2011
Haute Gironde le 19 août 2011

Le Secrétaire Administratif,

Catherine ALLEAU

Copie :
M.

Astro-Voyance

André ROY Voyant, Guérisseur, Exorciste

Bâtiment Carrière, Maires de Périgueux, Protection des personnes et des biens (pneu, trillans...)
Consultations 7J/7 sur RDV de 10h à 22h à Périgueux(33) ou par 181 avec C2 Sécurité
05 57 33 18 29 ou 09 28 29 31 00
www.franciscoxorciste.com Site: 3741358930056

Monsieur LAMINE

Mr LEA GRAND MÉDIUM VOYANT

Déliver dans le monde entier grâce à son pouvoir. Il vous aide à découvrir vos talents...
Envoyez dans les 24 heures votre adhésion au tarif de 100€ par an (à l'étranger 150€).
Chaque semaine un numéro spécial de la semaine sera diffusé dans la presse nationale.
Bonne, protection, développement, assistance spirituelle, éthique, conseils, hommes et femmes.
Consultation en direct par téléphone, vidéo, audio, etc.
GRACE À SA GRANDE EXPÉRIENCE SON TRAVAIL EST SÉRIEN ET EFFICACE
Reçoit de 9h à 20h à LIBOURNE Quai de l'île
06 48 33 10 21 - 05 24 08 40 36

Chauffage

AV bois chauff. coupé et fendu en 50 cm, 60e le m, bois de chauffage, coupé en 30 cm 60e le m tel 05 57 64 52 44 ou 06 34 59 58 26 C3
AV bois de chauff. chauffage, livraison pass. - 05 46 49 34 81 C3

Rencontre

RRE - M, 66 ans, veuf cherche compagnie honnête dévouée pour sorties loisirs tel 06 74 24 69 97 C3
H 73 a. ong. rég. Paris, rest. métal. maison environ de Blaye, robe, n. fleur, aimant nature rech. compagnie, tél 05 57 64 68 79 C3
JP 53 ans cherche homme de 60 ans retraité, aime les sorties, simple, tél 06 65 55 77 69 C3

Haute Gironde Publicité

05 57 42 66 51

Dernier délai pour vos publicités : mardi 16 H

HAUTE GIRONDE Rédactrice en chef : Anne-Claire Farde
Rédaction : Anne-Claire Farde, Renaud Solerou
Directrice communication : Marie Debout
Publicité : Régine Pinaudeau
Maquettiste : Sylvie Cochon
Secrétaires : Romane Hélier, Florence Lassalle
Principaux actionnaires : GSO SA
Site web : www.haute-gironde.fr
Co-Gérant : Philippe Delavaud - Bruno Francozzi
Directeur de la publication : Philippe Delavaud
Fondateur : Bernard Lavéque

ANNONCES LEGALES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE des Territoires et de la Mer de la Gironde
ENQUÊTE PUBLIQUE
SAUVEGARDE ESTUAIRE

Le préfet de la Gironde a présenté une enquête publique le 16 août au titre de la loi sur l'eau (article L. 214-1 à L. 214-11 du code de l'environnement) - bassin versant de la Dordogne sur le territoire des communes sus-citées.

Le responsable du projet est la société LISA, 61 avenue Jules Quentin 92730 NANTERRE.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés du 5 septembre 2011 au 5 octobre 2011 inclus dans les mairies des communes citées ci-dessus. Les dossiers pourront être consultés aux jours et heures indiqués d'ouverture des bureaux et les observations pourront y être consignées sur les registres.

Le dossier sera en outre consultable sur le site internet : www.lisourleau-gves-toursbordeaux.fr, ce site étant uniquement destiné à la consultation du dossier et le public ne pouvant y formuler ses observations. Les observations pourront être adressées, par écrit, à chaque des mairies des communes sus-citées, à l'attention du président de la commission d'enquête.

Les personnes qui le souhaitent pourront éventuellement assister lors des observations au Président de la commission d'enquête de Monsieur Georges LAGARRIGUE demeurant 11 rue Cardinal Lavergne 33000 Bordeaux.

Un membre de la commission d'enquête recevra en personne les observations du public, aux dates et heures indiquées ci-dessous :

PRÉFET DE LA GIRONDE - PRÉFÈTE DE LA CHARENTE-MARITIME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préalable à l'autorisation des installations de la ligne à grande vitesse Sud-Europe Atlantique (LGV-SEA) au titre de la loi sur l'eau (article L. 214-1 à L. 214-11 du code de l'environnement) - bassin versant de la Dordogne sur le territoire des communes de : BROSSAC, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINT-MARTIN-D'ARY, SAUVIGNY, BÉZENAC, dans le département de la Charente-Martinie, et des communes de LAPOUYADE, LARUSCADE, CAVIGNAC, CÉZAC, MARCAS, CUBNEZEIS, CUNAIJAC, PÉLIARD, AUBIE-ET-ESPESSES, SAINT-ANTOINE, SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC, CUBZAC-LES-PONTS, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINT-LOUBÈS, AMBARES-ET-LAGRAVE, ASQUES dans le département de la Gironde, les préfets de la Gironde, de la Charente-Martinie, et de la Charente ont présenté, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'autorisation des installations de la ligne à grande vitesse Sud-Europe Atlantique (LGV-SEA) au titre de la loi sur l'eau (article L. 214-1 à L. 214-11 du code de l'environnement) - bassin versant de la Dordogne sur le territoire des communes sus-citées.

Mairie	Date	De	Jusqu'à
Mairie de Boisse et Marton	lundi 5 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Saint Martin d'Arv	lundi 5 septembre 2011	de 14h à 17h	
Mairie de Bédénac	lundi 5 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Cavignac	lundi 5 septembre 2011	de 14h à 17h	
Mairie de Laruscade	lundi 5 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Marcas	lundi 5 septembre 2011	de 14h à 17h	
Mairie de Lapouyade	mercredi 7 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Cubnezais	mercredi 7 septembre 2011	de 14h à 17h	
Mairie de Cézac	mercredi 7 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Peujard	mercredi 7 septembre 2011	de 14h à 17h	
Mairie de Aubie-et-Espesses	jeudi 8 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Cubzac les Ponts	jeudi 8 septembre 2011	de 14h à 17h	
Mairie de Montguyon	samedi 10 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Brossac	jeudi 22 septembre 2011	de 15h à 17h30	
Mairie de Saint Vallier	jeudi 22 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Sauvignac	jeudi 22 septembre 2011	de 14h à 17h	
Mairie de Neuvicq	jeudi 22 septembre 2011	de 16h à 19h	
Mairie de Gauriguet	vendredi 23 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Clérac	samedi 24 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Saint Romain La Virvée	jeudi 29 septembre 2011	de 14h à 17h	
Mairie de Saint André de Cubzac	jeudi 29 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Saint Loubès	jeudi 29 septembre 2011	de 14h à 17h	
Mairie de Asques	jeudi 29 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Ambarès	jeudi 29 septembre 2011	de 14h à 17h	
Mairie de Saint Antoine	jeudi 29 septembre 2011	de 9h à 12h	
Mairie de Saint Vincent de Paul	samedi 1er octobre 2011	de 9h à 12h	

La commission d'enquête composée en son chef de Messieurs Georges LAGARRIGUE, président de l'association administrative des communes de la Gironde et membres titulaires : Monsieur Claude ARMAND, ingénieur hydrogéologue, Monsieur Philippe MOREL, ingénieur écologue. Membre suppléant : Monsieur Jean-Claude LEMARDEY, retraité ODE, Urbanisme aménagement infrastructures routières.

A la fin de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera consultable dans les mairies concernées, auprès des

directions départementales des territoires et de la Mer de la Gironde et de la Charente-Martinie et à la direction départementale des territoires et de la Mer de la Gironde. Toute personne pourra en demander communication, auprès de la Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde, 576 avenue administrative BP 90 - 33090 Bordeaux.

F 53a bon phys gaie sensible souh relation constructive et MF en secso culturel, agréciable solides valeurs morales. Réponses assurées. Réf. 9973533 Particulier

VE 70a amant culture, arts, nature, lectures, sorties, voyages reth. Mr même profil. Ec. 30 ans 2004. Bdx cédex RENC Ref. 9949593 Particulier

H 53 a 1,77m cdtib se fait goûts simples et nature, animaux reth. F simple sérieuse douce et sweet, serain et durable. Tél 06 05 34 06 77. Ec. Jnl 50 33094 Bx cédex RENC Ref. 9978828 Particulier

H 43 simple et sincère, nature, romantique reth. JF même profil, avec sensibilité artistique pour relation complète et authentique - désir de paternité - 04 42 44 98 46. Ec. 50 33094 Bx cédex RENC Ref. 9965442 Particulier

RELATIONS sées: des femmes & des hommes s'échangent leurs numéros de tél 24/24 à au 06.92.39.25.50 (420272809 - 34 cdt/m)

MIGRANE 10a en vacances scolaires avec son papa 62a reth pr la vie l'compagne 52 a 60a cadre reth pharma, 3x/3x, très affectif, reth dr. Ec. 33094 Bx cédex RENC Ref. 9952465 Particulier

H. 75a 1m7a div, retraité bonne santé, N.P., possédait maison 72a cont. reth. F. Veuve 40y maq 72a reth, 2 enfants, 2 enfants, 2 enfants, permis de conduire et s'écoulez 60/60 à 2 m/m domicile. Ec. Jnl 50 33094 Bx cédex RENC Ref. 9952465 Particulier

SUD OUEST

Pour vos annonces légales et officielles, profitez de la puissance de nos supports et de notre expertise. Du lundi au vendredi 9 h / 18 h - 05 35 31 27 70 - f.dartol@sudouest.fr

annonces légales et officielles

Annonces administratives et judiciaires

Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde
2e AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
SAGE Estuaire de la Gironde
Le préfet de la Gironde a prescrit une enquête publique du 16 août au 10 septembre 2011 inclus afin de recueillir l'avis du public sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Estuaire de la Gironde et rivières associées ».

Préfecture de la Gironde

URBANISME COMMERCIAL

Commune de Mérignac
Réuni le mardi 2 août 2011, la commission départementale d'aménagement commercial de la Gironde a décidé d'accorder à la SA La Halle représentée par M. Sergio Rodrigues l'autorisation d'extension d'un ensemble commercial par extension du site de vente La Halle à Mérignac.

Commune de Langon

URBANISME COMMERCIAL

Création de commerce à Langon
Réuni le mardi 2 août 2011, la commission départementale d'aménagement commercial de la Gironde a décidé d'accorder à la SARL Jumeau, de Langon, 33340 Saint-Genès-de-Guyenne, commune de Langon, l'autorisation de création d'un commerce de détail à destination alimentaire secteur 1 à enseigne Super U pour 1 504 m² de surface de vente.

Préfecture de la Gironde

URBANISME COMMERCIAL

Saint-André-de-Cubzac
Réuni le mardi 2 août 2011, la commission départementale d'aménagement commercial de la Gironde a décidé d'accorder à la SAS Aquitaine Altes, 125, rue du Château, 63100 Boulogne-Biancourt, l'autorisation de création d'un ensemble commercial dans le cadre du programme « Espaces d'Acquisition ».

Préfecture de la Gironde

URBANISME COMMERCIAL

Saint-André-de-Cubzac
Réuni le mardi 2 août 2011, la commission départementale d'aménagement commercial de la Gironde a décidé d'accorder à la SAS Aquitaine Altes, 125, rue du Château, 63100 Boulogne-Biancourt, l'autorisation de création d'un ensemble commercial dans le cadre du programme « Espaces d'Acquisition ».

Préfecture de la Gironde

URBANISME COMMERCIAL

Bègles
Réuni le mardi 2 août 2011, la Commission départementale d'aménagement commercial de la Gironde a décidé d'accorder à la Compagnie européenne de chaussures 28, avenue de Flandres, 75049 Paris Cedex 19, l'autorisation d'extension d'un ensemble commercial par extension du magasin la Halle O Chaussures à enseigne la Halle O Chaussures pour 75 m² de surface de vente destinée sur la commune de Bègles.

Préfecture de la Gironde

AUTORISATION

La commission départementale d'aménagement commercial de la Gironde a décidé d'accorder à la SAS espaces vert, BP 27, Marc-Macéo, 40001 Mont-de-Marsan Cedex pour 1 504 m² de surface de vente, l'autorisation d'extension d'un ensemble commercial par création d'un magasin de type Utopie (libre service agricole) à enseigne Madoisard, commune de La Barthe.

Ventes aux enchères

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

au Tribunal de Grande Instance de Bordeaux, palais de justice, rue des Filles-Roules. LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2011 A 15 H

Immeuble à usage d'habitation situé sur la commune de Bèsson (Gironde).

Immeuble à usage d'habitation, comprenant un bâtiment à usage d'habitation, divisé en trois étages d'un simple rez-de-chaussée avec sonnelles pendules, construction légères en fond de puits et berrin allié en nature de terre d'argement et bois. Possibilité d'ajouter un carter de section 2x 20 pour 4 à 34 à 40 ca. MISE A PRIX : 40 000 €

Passer une annonce dans votre quotidien

et efficace! www.sudouest-annonces.com 05 35 31 27 27

ENTREPRISES

Inscrivez-vous aux alertes sur SudOuest-marchespublics.com

ANNONCES SUD OUEST emploi formation

LE SAMEDI C'EST L'EMPLOI ET LA FORMATION

Rendez-vous dans la rubrique "Marte automatique des entreprises"

Le samedi, retrouvez dans notre quotidien toutes les annonces Emploi et Formation qui vous intéressent.

358
Annonces administratives et judiciaires

Direction départementale des Territoires et de la mer de la Gironde

ENQUÊTE PUBLIQUE

SAGE Estuaire de la Gironde

Le préfet de la Gironde a prescrit une enquête publique du 16 août au 16 septembre 2011 inclus afin de recueillir l'avis du public sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Estuaire de la Gironde et milieux associés ».

Communes concernées en Gironde : Ambars-et-Lagrays, Ambès, Anglet, Arcins, Arzon, Artignac-de-Bordeaux, Arzacq, Bassens, Bayon-sur-Gironde, Bégades, Bègles, Bersen, Blaignan, Biangolfort, Blaye, Bordeaux-Mérignac, Bourg, La Boussac, Braud-et-Saint-Louis, Bruges, Campagnon, Candau, Garentus, Garbon-Blanc, Gaurignan-de-Bordeaux, Gars, Cartelègue, Castelnau-de-Médoc, Cavignac, Cenon, Cestas, Ozon, Cussac-Médoc, Cuvac-de-Blaye, Cuvac-en-Médoc, Compus, Couquelles, Couzon, Dolzac-des-Penis, Cussac-Fort-Médoc, Bonmeuzan, Daulniers, Eyran, Eysines, Flétras, Fours, Gallan-en-Médoc, Gauriac, Gibaux, Graignon, Gruyan-et-Clippou, Le Hallan, Houron, Jau-Dignac-et-Lodève, Labourd, Lemauge, Lesau, Lignas, Laperrière-Médoc, Lissac-Médoc, Lormont, Ludon-Médoc, Macai, Marcièze, Margaux, Martignas-sur-Jalle, Madon, Mégnac, Mimbrier, Moëts-en-Médoc, Naugey-sur-Mer, Ordonnes, Taraijères, Pouillac, Pesas, Périod, Le Plan-Médoc, Plassac, Pierre-Sette, Pignac-en-Médoc, Prignac-et-Manspérac, Régnac, Gaysse, Régnac, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Blancas, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Christoly-Médoc, Saint-Ciers-de-Garsac, Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Étienne-Saint-Éloi, Saint-Gandé-de-Blaye, Saint-Germain-d'Estault, Saint-Genès-de-Blaye, Saint-Gérons-d'Alguevives, Sainte-Hélène, Saint-Jean-d'Illac, Saint-Julien-Peysséville, Saint-Laurent-Médoc, Saint-Laurent-d'Olme, Saint-Louis-de-Montbrand, Saint-Marines, Saint-Martin-Lacaussade, Saint-Médard-en-Jalieu, Saint-Palais, Saint-Paul, Saint-Sauveur, Saint-Savin, Saint-Scut-de-Bourq, Saint-Scut-de-Gadoyrie, Saint-Sauvage-de-Cursac, Saint-Trojan, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Vivien-de-Blaye, Saint-Vivien-de-Médoc, Saint-Yves-de-Seaudan, Saint-Yves-de-Médoc, Sabarac, Saronac, Saugein, Sèze-et-Sauvagn, Soussans, La Tallonn-Médoc, Talais, Tallenc, Tourac, Teuliac, Tresses, Valzacq, Vendays-Montaigne, Venaac, Le Verdun-sur-Mer, Vertheuil, Villeneuve-d'Ornon, Villeneuve, Viscac et Vize.

Communes concernées en Charente-Maritime : Arzon, Barzan, Borsdon, Chambricq, Chessa-Saint-Sébastien, Chignac, Cognac, Gourgnac, Goux, Égarques, Flétras, Jassac, Lormont, Les Mathes, Médoc, Meschers-sur-Gironde, Mirambeau, Montbrant, Montlieu-la-Garde, Montignac-sur-Gironde, Rompagnac, Royan, Saint-Augustin, Saint-Bonnet-sur-Gironde, Saint-Ciers-du-Fort, Saint-Clément-de-Grand-Port-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Georges-des-Angoules, Saint-Martin-de-Mirambeau, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Renan, Saint-Romain-sur-Gironde, Saint-Sébastien-de-Morsac, Saint-Symphorien-de-Lay, Salgues-de-Mirambeau, Senoussac, Seroussac, Soubran, Souffrains, Tallonn-sur-Gironde et Vaurouxville.

La structure nationale est schématisée et le SMIDDEST, 12, rue Saint-Simon, 33390 Blaye.

Un dossier présentant le projet SAGE « Estuaire de la Gironde et milieux associés » sera mis à disposition du public dans les mairies de Royan, Le Verdun-sur-Mer, Saint-Ciers-sur-Gironde, Lesparre-Médoc, Blaye, Maziac, Ambès et Bordeaux, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Les observations seront prises, accompagnées de photos et inscrites dans des registres d'enquête prévus à cet effet.

Le dossier sera aussi consultable sur le site internet : <http://www.sage-estuaire-gironde.gpi.fr>

Les observations relatives au projet pourront être envoyées par courrier à la mairie de Blaye (33390), siège de l'enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur, M. Chafy Paulin, Ingénieur en environnement, se tiendra à la disposition du public dans les mairies de :
Blaye : Le 17 août 2011, de 9 heures à 12 heures.
Saint-Ciers-sur-Gironde : Le 17 août 2011, de 14 heures à 17 heures.
Royan : Le 20 août 2011, de 9 heures à 12 heures.
Lesparre-Médoc : Le 22 août 2011, de 9 heures à 12 heures.
Maziac : Le 26 août 2011, de 9 heures à 12 heures.
Le Verdun-sur-Mer : Le 2 septembre 2011, de 9 h 30 à 12 h 30.
Ambès-Médoc : Le 2 septembre 2011, de 9 h 30 à 12 heures.
Ambès : Le 10 septembre 2011, de 9 heures à 12 heures.
Blaye : Le 16 septembre 2011, de 13 h 30 à 16 h 30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables dans les mairies et les sous-préfectures concernées.

SUD OUEST carnet

AVIS D'OBSEQUES

SURGÈRES

M. et M^{me} Jeanes CAILLON, ses enfants, ses arrière-petits-enfants, M^{me} Madeleine FOLCHER, sa soeur, ainsi que toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Pavlette CAILLON,
née FLÉCOU,
survenue à l'âge de 90 ans.

Elle repose à la chambre funéraire, rue de Vigry, à Surgères.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 29 juillet 2011, à 15 heures, en l'église de Surgères, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Gilles. Fleurs naturelles uniquement.

PF Funéraire Scapagnon, salons funéraires, Surgères, Allée-Mélieux tel. 05.46.07.40.00.

BARZAN SAINT-NAZAIRE (44)

M^{me} Ginette EVEN, son époux : Patrick et Catherine EVEN, Noël et Marie EVEN, ses enfants, Guy et Catherine GUYOTTE, Julie, Mélanie, ses petits-enfants, ainsi que toute la famille et les amis, ont la douleur de vous faire part du décès de

M. André EVEN,
notaire principal retraité, conseiller municipal à Barzan,

survenu à l'âge de 83 ans.

Les obsèques auront lieu vendredi 29 juillet 2011, à 10 h 30, en l'église de Barzan, suivies de l'inhumation au cimetière de La Chapelle-Méville-Frocquemont.

M. EVEN repose à la chambre funéraire Frocquemont.

PF Funéraire Scapagnon, salons funéraires, Cognac, Gironde, 12, rue Saint-Simon de Bordeaux, tel. 05.46.07.40.00.

SAINTES

M. et M^{me} Georges MOUNIER, M. et M^{me} Hubert et Michèle MOUSNIER, M. et M^{me} Jean-Louis (?) et Danièle METIVIER, M^{me} Dominique MOUNIER, ses enfants : Anna et Aurélien, Sébastien, Mickaël et Adeline, Alexandre et Thomas, ses petits-enfants : Louis, son arrière-petit-fils, ainsi que tous les membres de la famille, ses proches et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

M^{me} Micheline MOUNIER,
née ARRAUDEAU, veuve de Jacques MOUNIER, ex Barde Saint-gérons s. dt. Bénard,

survenue dans sa 86^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 juillet 2011, à 14 h 30, en l'église aux Darnes, où se devra sa réunion.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale au cimetière de Breuil, à Cognac.

Selon le souhait de la défunte, la famille tient à remercier tout particulièrement les docteurs Maugin et Vescouze, les infirmières Cristina et Delphine, le personnel du service médico-gastro-entéro du centre hospitalier de Saintonge, les assistantes de vie Marie-Jo, Muriel et Evelyn, pour leur dévouement et leur gentillesse.

Funérailles funéraires inhumationnelles, place Maréchal de Saittes, tel. 05.46.93.17.71, www.affco.fr

LA ROCHELLE MIREUIL

Frédérique BOILARD, son époux : Coralie, Aurélien, Damien, ses enfants ; Charles, Jonathan, ses gendres, ses petits-enfants ainsi que toute la famille et les amis ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Daniel BOILARD,
survenu à l'âge de 57 ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 29 juillet 2011, à 10 h 30, en la paroisse de Mireuil à La Rochelle, suivies de la crémation à 11 h 45.

L'inhumation de l'urne à 15 heures au cimetière de Mireuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

SPRAC, 20 rue de la République, Mirambeau, tel. 05.46.55.99.27.

ÉTAULES ARVERT LA TREMBLADE

Caroline et Frédéric MOUSSET, Mathieu PERRIN et Claire, ses enfants, Juliette et Lucie, ses petites-filles ; M^{me} Yvonne PERRIN, sa maman ; parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Michel PERRIN,
survenu à l'âge de 60 ans.

Ses obsèques solennelles auront lieu le jeudi 28 juillet 2011, à 14 h 30, en l'église de Étaules.

M. Perrin repose au funéraire Lotte-Baudouin, les Bregaubertes à La Tremblade.

PF Les Bregaubertes La Tremblade, Salins, Royan, tel. 05.46.66.04.04.

NIORT (79) PARIS (75) SAINT-FLORENT L'ILE-D'ELLE (85)

Élisabeth et Jean-Charles VERDIER, ses enfants : Marie-Cherlotte VERDIER, sa petite-fille : Pierre BILLAUD et Jean BOUIN, ses filles : Danièle BILLAUD, sa belle-soeur : Catherine et Marc BIZZOCI, Jean-Yves et Jean BOUIN, ses neveux, ainsi que toute la famille, vous font part du décès de

M^{me} Simonne CAILLAUD,
née BILLAUD,
ancienne commerçante à Marais (77) puis Niort (79),

survenue le 25 juillet 2011, à l'âge de 81 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée demain, jeudi 28 juillet 2011, à 15 heures, en l'église St-L'Église, suivie de l'inhumation au cimetière de L'Île-d'Elle.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FOURAS ROCHEFORT

Janine POTIER a la tristesse de vous faire part du décès de son compagnon de vie et ami

Michel Werner BBAUIN,
né à Fouras, marié à Michèle, épouse de l'abonnée, membre fondateur de l'Association nationale des amis du Musée de l'aéronautique navale,

survenu à l'âge de 90 ans.

Un hommage par ses amis et par les membres du Musée de l'aéronautique navale de Rochefort lui sera rendu jeudi 28 juillet 2011, à 15 h 45, au cimetière de La Rochelle-Méville.

Après de moon anire, le vibrant Hétéropus, l'auteur jamaïcain de (Georges Brassens)

rochelles, 57 avenue La République, Rochefort, tel. 05.46.99.97.00.

Services du Carnet

Pompes Funéraires Municipales de La Rochelle
N° d'information 05 46 93 17 78
La compétence et la dignité du service public pour tous, depuis plus de 30 ans. Informations et créations : administration, correspondance dans toute la France et à l'étranger, étude personnalisée en prévision décès, personnalisation des hommages civils, obituques multicolores.

27, rue du Docteur Schweitzer
17060 La Rochelle 05 46 51 81 56
www.munfosse.com

Pompes Funères Roc'Estère
Organisation complète d'obseques
N° d'information 05 46 93 27 22
Contrat obseques Marboric.
50 % des frais de décès OFFERTS sur les contrats obseques jusqu'au 31/07/2011.
S'adresser à votre service :
Rochefort 05 46 99 81 60
Arvert/la Rochelle 05 46 50 09 03
Didon-d'Oléron 05 46 75 05 45
Maziac/Royan 05 46 05 71 61
Saintes 05 46 87 76 22

9 075 employeurs locaux du Grand Sud nous font déjà confiance pour leurs offres de recrutement.

ROUVREUX SITES EMPLOI

Sudouest-emploi.com | LA ROCHELLE | midiandre-emploi.com

www.emploi.com | Emploi | Recherche | Annonces

LA ROCHELLE-LALEU

M. Jean PERRONIN son époux : ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses belles-filles, parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

M^{me} Pierrette PERRONIN,
née NOLASCO,

survenue le lundi 25 juillet 2011, à l'âge de 80 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 juillet 2011, à 10 h 30, en l'église de Laleu, suivie de la crémation à 11 h 30 à Mireuil.

PF Funéraire Scapagnon, salons funéraires, Cognac, Gironde, 12, rue Saint-Simon de Bordeaux, tel. 05.46.07.40.00.

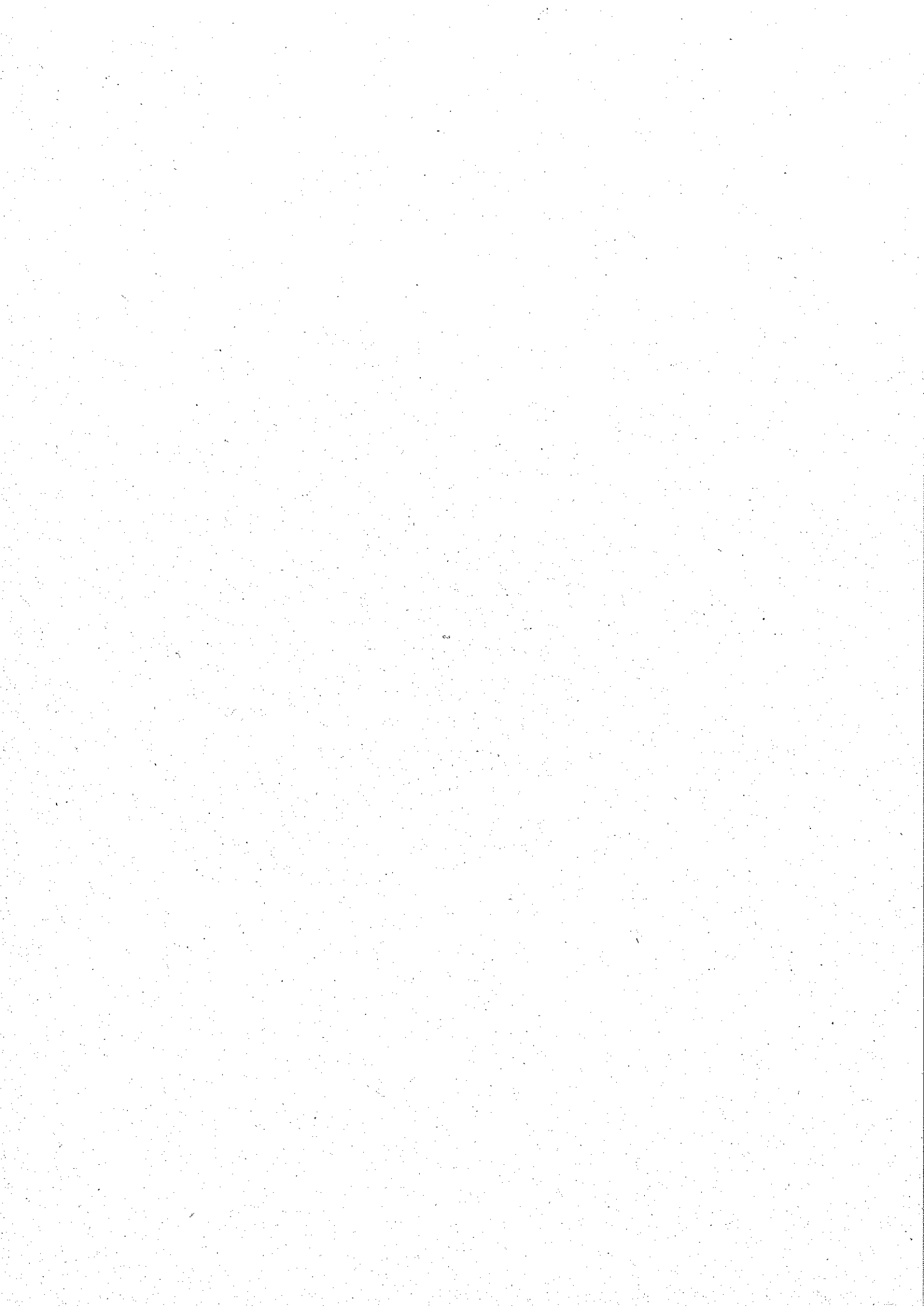
GRAM-CHARAN

M. et M^{me} Jean Louis GARREAU, ses parents ; Yvanna, sa soeur ; Aline et Sédina, ses filles, ainsi que toute la famille, vous font part du décès accidentel de

Romain,
à l'âge de 35 ans.

Les obsèques civiles auront lieu le jeudi 28 juillet 2011, à 15 heures, au cimetière de Gram.

PF Funéraire Scapagnon, salons funéraires, Cognac, Gironde, 12, rue Saint-Simon de Bordeaux, tel. 05.46.07.40.00.



CERTIFICAT AFFICHAGE

Communes de GIRONDE

AMBARES-ET-LAGRAVE, certificat reçu	LUDON-MEDOC, certificat reçu
AMBES, certificat reçu	MACAU, certificat reçu
ANGLADE, X	MARCILLAC, certificat reçu
ARCINS, certificat reçu	MARGAUX, certificat reçu
ARSAC, certificat reçu	MARTIGNAS-SUR-JALLE, certificat reçu
ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, certificat reçu	MAZION, certificat reçu
AVENSAN, certificat reçu	MERIGNAC, certificat reçu
BASSENS, certificat reçu	MOMBRIER, X
BAYON-SUR-GIRONDE, certificat reçu	MOULIS-EN-MEDOC, certificat reçu
BEGADAN, certificat reçu	NAUJAC-SUR-MER, certificat reçu
BEGLES, certificat reçu	ORDONNAC, certificat reçu
BERSON, certificat reçu	PAREMPUYRE, certificat reçu
BLAYE, certificat reçu	PAUILLAC, certificat reçu
BLAIGNAN, certificat reçu	PESSAC, certificat reçu
BLANQUEFORT, certificat reçu	PEUJARD, certificat reçu
BOULIAC, certificat reçu	LE PIAN-MEDOC, certificat reçu
BORDEAUX, certificat reçu	PLASSAC, certificat reçu
BOURG, certificat reçu	PLEINE-SELVE, X
LE BOUSCAT, certificat reçu	PRIGNAC-EN-MEDOC, certificat reçu
BRAUD-ET-SAINT-LOUIS, X	PRIGNAC-ET-MARCAMPS, X
BRUGES, certificat reçu	PUGNAC, certificat reçu
CAMPUGNAN, certificat reçu	QUEYRAC, certificat reçu
CANEJAN, certificat reçu	REIGNAC, certificat reçu
CANTENAC, certificat reçu	SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, certificat reçu
CARBON-BLANC, certificat reçu	SAINT-ANDRONY, certificat reçu
CARIGNAN-DE-BORDEAUX, certificat reçu	SAINT-AUBIN-DE-BLAYE, certificat reçu
CARS, certificat reçu	SAINT-AUBIN-DE-MEDOC, X
CARTELEGUE, certificat reçu	SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE, certificat reçu
CASTELNAU-DE-MEDOC, X	SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, certificat reçu
CAVIGNAC, certificat reçu	SAINT-CHRISTOLY-MEDOC, certificat reçu
CENON, certificat reçu	SAINT-CIERS-DE-CANESSE, certificat reçu
CESTAS, certificat reçu	SAINT CIERS SUR GIRONDE, certificat reçu
CEZAC, certificat reçu	SAINT-ESTEPHE, certificat reçu
CISSAC-MEDOC, certificat reçu	SAINTE-EULALIE, certificat reçu
CIVRAC-DE-BLAYE, certificat reçu	SAINT-GENES-DE-BLAYE, certificat reçu
CIVRAC-EN-MEDOC, certificat reçu	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL, certificat reçu
COMPS, X	SAINT-GERVAIS, certificat reçu
COUQUEQUES, certificat reçu	SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES, certificat reçu
CUBNEZAIS, certificat reçu	SAINTE-HELENE, certificat reçu
CUBZAC-LES-PONTS, X	SAINT-JEAN-D'ILLAC, X
CUSSAC-FORT-MEDOC, certificat reçu	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE, X
DONNEZAC, X	SAINT-LAURENT-MEDOC, certificat reçu
ETAULIERS, certificat reçu	SAINT-LAURENT-D'ARCE, certificat reçu
EYRANS, certificat reçu	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND, X
EYSINES, certificat reçu	SAINT-MARIENS, certificat reçu
FLOIRAC, X	SAINT-MARTIN-LACAUSSADE, certificat reçu
FOURS, certificat reçu	SAINT-MEDARD-EN-JALLES, certificat reçu
GAILLAN-EN-MEDOC, certificat reçu	SAINT-PALAIS, certificat reçu
GAURIAC, certificat reçu	SAINT-PAUL, certificat reçu
GENERAC, certificat reçu	SAINT-SAUVEUR, certificat reçu
GRADIGNAN, X	SAINT-SAVIN, certificat reçu
GRAYAN-ET-L'HOPITAL, certificat reçu	SAINT-SEURIN-DE-BOURG, certificat reçu
LE HAILLAN, certificat reçu	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE, certificat reçu
HOURTIN, certificat reçu	SAINT-SEURIN-DE-CURSAC, certificat reçu
JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC, certificat reçu	SAINT-TROJAN, certificat reçu
LABARDE, certificat reçu	SAINT-VINCENT-DE-PAUL, certificat reçu

LAMARQUE, certificat reçu
LANSAC, certificat reçu
LATRESNE, certificat reçu
LE VERDON SUR MER, certificat reçu
LESPARRE MEDOC, certificat reçu
LISTRAC-MEDOC, certificat reçu
LORMONT, certificat reçu
SALAUNES, certificat reçu
SAMONAC, certificat reçu
SAUGON, certificat reçu
SOULAC-SUR-MER, certificat reçu
SOUSSANS, certificat reçu
LE TAILLAN-MEDOC, certificat reçu
TALAIS, certificat reçu
TALENCE, certificat reçu
TAURIAC, certificat reçu
TEULLAC, certificat reçu
TRESSES, certificat reçu
VALEYRAC, certificat reçu
VENDAYS-MONTALIVET, X
VENSAC, certificat reçu
VERTHEUIL, certificat reçu
VILLENAVE-D'ORNON, certificat reçu
VILLENEUVE, certificat reçu
VIRSAC, certificat reçu
YVRAC, certificat reçu

SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE, certificat reçu
SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC, certificat reçu
SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC, X
SAINT-YZANS-DE-MEDOC, certificat reçu

Communes de Charente maritime

ARCES, certificat reçu
BARZAN, certificat reçu
BOISREDON, certificat reçu
CHAMOUILAC, X
CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET, certificat reçu
CHEPNIERS, certificat reçu
CONSAC, certificat reçu
CORIGNAC, certificat reçu
COURPIGNAC, certificat reçu
COUX, certificat reçu
EPARGNES, X
FLOIRAC, certificat reçu
JUSSAS, certificat reçu
LORIGNAC, certificat reçu
LES MATHES, certificat reçu
MEDIS, certificat reçu
MESCHERS-SUR-GIRONDE, certificat reçu
MIRAMBEAU, certificat reçu
MONTENDRE, X
MONTLIEU-LA-GARDE, certificat reçu
MORTAGNE-SUR-GIRONDE, X
ROUFFIGNAC, X
ROYAN, certificat reçu
SAINT-AUGUSTIN, certificat reçu
SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE, certificat reçu
SAINT-CIERS-DU-TAILLON, certificat reçu
SAINT-DIZANT-DU-GUA, certificat reçu
SAINT-FORT-SUR-GIRONDE, certificat reçu
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, certificat reçu
SAINT-GEORGES-DES-AGOUTS, certificat reçu
SAINT-PALAIS-SUR-MER, certificat reçu
SAINT-ROMAIN-SUR-GIRONDE, certificat reçu

SAINTE-RAMEE, certificat reçu
SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU, certificat reçu
SAINT-SORLIN-DE-CONAC, certificat reçu
SAINT-THOMAS-DE-CONAC, certificat reçu
SALIGNAC-DE-MIRAMBEAU, certificat reçu
SEMOUSSAC, certificat reçu
SEMUSSAC, certificat reçu
SOUBRAN, certificat reçu
SOMERAS, certificat reçu
TALMONT-SUR-GIRONDE, certificat reçu
VAUX-SUR-MER, certificat reçu

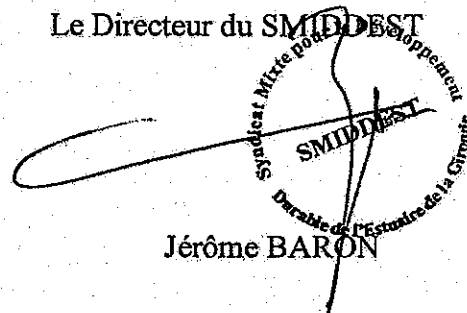
CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Jérôme BARON, Directeur du SMIDDEST, certifie que, conformément à l'article R123-14 du code de l'environnement, le SMIDDEST a procédé à l'affichage de l'avis d'enquête publique du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés au voisinage de l'estuaire durant l'enquête. Cet affichage a été effectué dans les lieux suivants:

- l'office du tourisme de Blaye sur le Port de Blaye,
- la station nautique du Pays Royannais, sur le Port de Royan,
- le port des Callonges à Saint-Ciers-sur-Gironde,
- la maison du tourisme et du vin de Pauillac, sur les quais de Pauillac
- la capitainerie du Port-Médoc au Verdon-sur-mer,
- la maison écocitoyenne de Bordeaux sur les quais de Bordeaux.

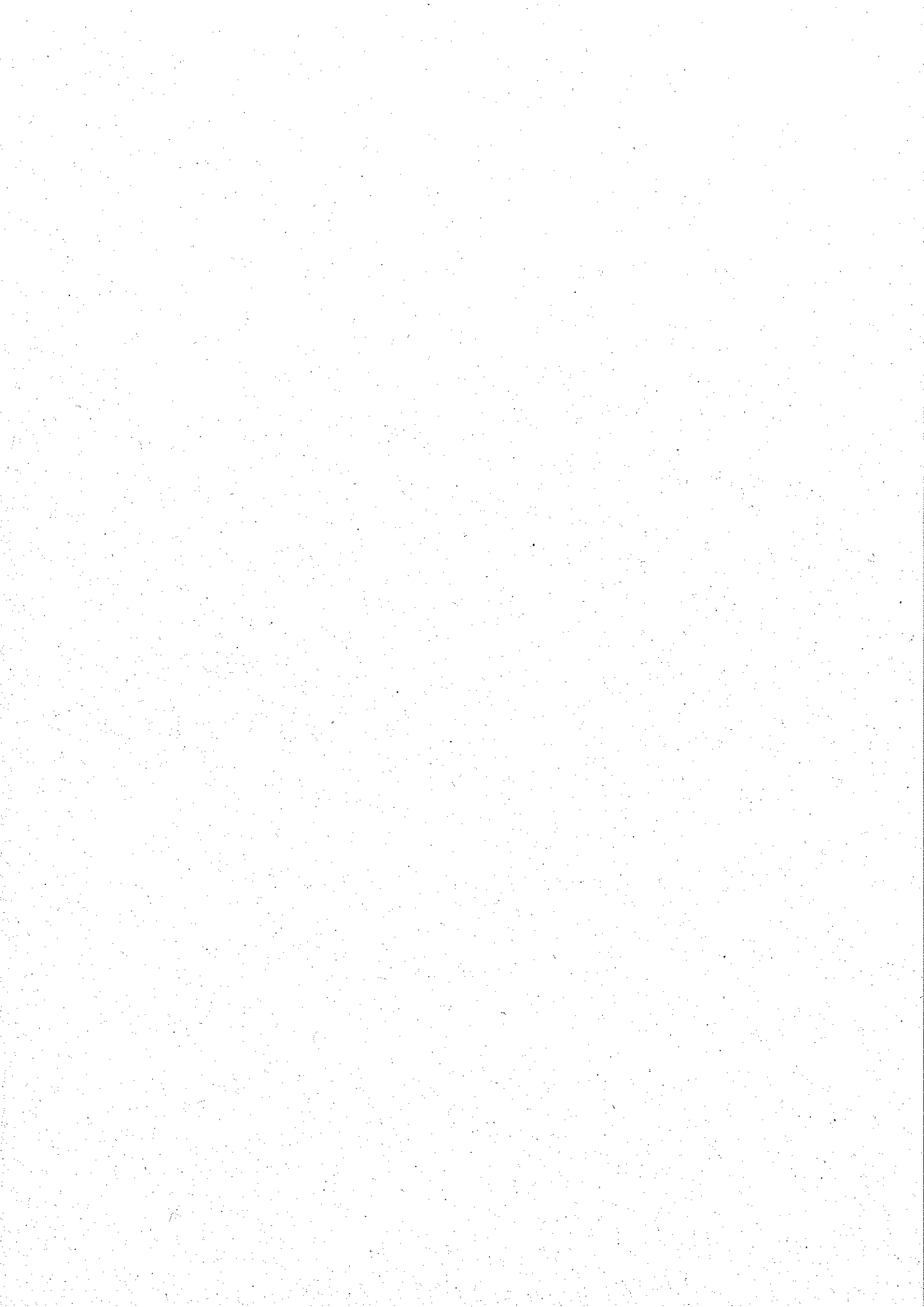
Fait à Blaye,
Le 11 octobre 2011

Le Directeur du SMIDDEST



Jérôme BARON

SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde







INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	n° enregistrement	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
17015	ARCES SUR GIRONDE							
17034	BARZAN				BI 120	GUILLERZ Pierre	<u>Avis défavorable</u> : Port des Monards	3
17034	BARZAN				BI 166	LINDENAU Brigitte	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards (résidente à Berlin- Allemagne)	3
17034	BARZAN				BI 416	LINDENAU Brigitte	<u>Avis défavorable</u> : pas de concertation, abandon protection du village de Monards, sécurité biens et personnes	3
17034	BARZAN				Ry 8	ROBERT Jean	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17034	BARZAN				Ry 10	ALFRED Florence	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17034	BARZAN				Ry 15	GESTRAUD Raymond	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17034	BARZAN				Ry 17	MONEL Nathalie	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17034	BARZAN				Ry 18	AUGIER Laurent	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17034	BARZAN				Ry 19	ROTURO Jean	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17034	BARZAN				Ry 20	VIROLLE	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17034	BARZAN				Ry 21	TISSERANT Marlène	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17034	BARZAN				Ry 23	BARRISOL Pierre	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17034	BARZAN				BI 261	GROLAND Colette	<u>Avis défavorable</u> : pas de concertation alors que le projet est démarré depuis 4 ans, acteur du marais, mise ne cause du travail/submersions marines	5
17034	BARZAN				BI 262	JOUSSE Jacques	<u>Avis défavorable</u> : pas de concertation alors que le projet est démarré depuis 4 ans, acteur du marais, mise ne cause du travail/submersions marines	5
17034	BARZAN				BI 403	MAIGRE Robert (Maire)	<u>Avis défavorable</u> : pas de concertation alors que le projet est démarré depuis 4 ans, acteur du marais, mise ne cause du travail/submersions marines	5
17034	BARZAN				BI 347	GUERIN Eric (agriculteur, CA 17)	<u>Avis défavorable</u> : activité agricole menacée, inondation par submersion marine, endiguage du village indigne	5
17034	BARZAN						<u>Avis défavorable</u> : ZH/terres cultivées, éliminer l'activité agricole	7
17052	BOISREDON							
17052	BOISREDON				BI 185	BRUN Chantal (agricultrice)	<u>Avis défavorable</u> : Inondation, volet sur les espèces invasives pas assez développé	2
17052	BOISREDON				BI 206	BRUN Olivier (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : Enveloppe ZH/activité agricole, contraintes d'exploitation...	7
17081	CHAMOUILAC				BI A	DURET Henri (Maire)	<u>Avis défavorable</u> : Confirmation et renvoi de la délibération du 19 avril 2011	8
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET							
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 11	PERON Roselyne	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 13	BIONDA Daniel	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 14	DAUBIN M	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 16	BEAUDRIT Annick	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 21	TISSERANT Marlène	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 22	JULIUSE Alain	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 24	CHEVALIER Florence	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 26	CHEVALIER Marcel	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 26	CHEVALIER André	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 27	NOUGE Christian	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 28	SIEGLER Michel	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 29	SIEGLER Dominique	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 30	GENOUEL Michel	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 31	CHENU Marie-Christine	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 32	RAUTUREAU Jacky	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 33	GOGUET Viviane	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 34	TRIPOTEAU Madeleine	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET				Ry 35	GENTILE Antoine	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3

Charente Maritime
Communes

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	n° enregistrement	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
17098	CHEMAC-SAINTE-SEURIN-D'UZET				Ry 36	MICHENEAU Jacky	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHEMAC-SAINTE-SEURIN-D'UZET				Ry 37	NOREL Claire	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHEMAC-SAINTE-SEURIN-D'UZET				Ry 38	MORICE Aimé	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHEMAC-SAINTE-SEURIN-D'UZET				Ry 39	HERVOIS Jean Noel et Lucette	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHEMAC-SAINTE-SEURIN-D'UZET				Ry 40	MOREAU Gisèle	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHEMAC-SAINTE-SEURIN-D'UZET				Ry 41	RIVIERE Francine et Patrick	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHEMAC-SAINTE-SEURIN-D'UZET				Ry 42	RIVIERE Aurélien	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17098	CHEMAC-SAINTE-SEURIN-D'UZET				Ry 43	PEIJU André	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17099	CHEPNIERS				Ry 44	GUSTAVE Monique	<u>Avis défavorable</u> Habitant du Port Monards	3
17116	CONSAC							
17118	CORIGNAC							
17129	COURPIGNAC							
17130	COUX							
17152	EPARGNES							
17160	FLOIRAC							
17160	FLOIRAC				BI AAM	COLLARDEAU Didier	<u>Avis défavorable</u> exploitant et résident dans le marais, ZH / terres cultivées, prise en compte des activités agricoles	7
17160	FLOIRAC				BI 186	BABIN Yves (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : exploitant à Floirac et St Romain/Gironde, dépollution, ZNEC, abaissement des digues, principe de l'indemnisation pas acté	7
17160	FLOIRAC				BI 208	DUMAS Pascal (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : Inondation de l'eau salée dans les terres agricoles, reconquête d'espace/terres agricoles, devenir de AS des marais	7
17160	FLOIRAC				BI 257	GUERIN Alain et Véronique (agriculteurs - EARL Belous)	<u>Avis défavorable</u> : manque d'informations, ZAH5 / activités agricoles, solutions possibles, indemnisation	7
17160	FLOIRAC				BI 370	BOURREAU François (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH érodée/terres cultivées depuis des siècles contraintes supplémentaires, inondation (qui fait quoi?) et les mers alarmant (dépollution, ZNEC), conséquences économiques, compensation doit être actée, étude de zonage	7
17199	IUSSAS							
17210	LORIGNAC							
17225	LES MATHES							
17228	MEDIS							
17230	MESCHERS-SUR GIRONDE							
17236	MIRAMBEAU							
17240	MONTENDRE							
17243	MONTLIEU-LA-GARDE							
17248	MORTAGNE-SUR-GIRONDE							
17248	MORTAGNE-SUR-GIRONDE				BI 234	GERVREAU Jacques (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : aucune information pour avertir les populations des marais (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs...), ZH/terres cultivées et ZH5 pratiques?, inondation (qui fait quoi), dépollution, ZNEC, pollution par les eaux salées (nappes, fossés...), solutions alternatives, devenir des ASA, CNPE	2
17248	MORTAGNE-SUR-GIRONDE				BI 365	DUMAS Francine (retraitee agricole)	<u>Avis défavorable</u> : aucune information pour avertir les populations des marais (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs...), ZH/terres cultivées et ZH5 pratiques?, inondation (qui fait quoi), dépollution, ZNEC, pollution par les eaux salées (nappes, fossés...), solutions alternatives, devenir des ASA, CNPE	2
17248	MORTAGNE-SUR-GIRONDE				BI 378-19	BOUSSEAU Régine	<u>Avis défavorable</u> : éleveur et résident dans le marais de Mortagne, demande de concertation et de participation, une seule permanence à Royan (!), protection et vie dans le marais	5
17248	MORTAGNE-SUR-GIRONDE				BI 359	BERNARD Lilian (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH/terres cultivées depuis très longtemps, activité agricole compromise, indemnités, volet inondation incompréhensible	7
17248	MORTAGNE-SUR-GIRONDE				BI 211	FAURE Jean-Louis (Maire)	<u>Avis défavorable</u> : Confirmation délibération du 18 avril 2011, protection des biens et des personnes dans la partie basse du Bourg, demande d'information et CNPE Blyats mieux pris en compte	8
17305	ROUFFIGNAC							
17306	ROYAN							

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	n° enregistrement	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
17306	ROYAN				Rv 2	GERVAIS Jacques ("Association Une Pointe pour Tous")	<u>Avis favorable</u> : similitude avec Parc Naturel Marin - PNM (délimitation aire et CA), il faudrait citer le PNM dans le SAGE, améliorer les ZH, Avant-port VERDON en Opération d'Intérêt National (OIN) porte ouverte à toute installation industrielle	6
17306	ROYAN				Rv 3	FAVIER Lionel	<u>Avis favorable</u> : décharge dans le marais de Pousseau, ostréiculture au Verdon (Cd)	9
17311	SAINT-AUGUSTIN							
17311	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE							
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 148	BUGNON Marie-Claude (agricultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 258	CAGE Jean (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : agricoleur, ZH/terres cultivées, notion de cumul, ZHS pratiques?, inondation (qui fait quoi), ZNEC, solutions alternatives, devenir des ASA, espèces invasives?	2
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 318	VERT Anne-Marie (exploitante agricole)	<u>Avis défavorable</u> : Depoldérisation posée, ZNEC (reconquérir des espaces de liberté), enveloppe ZH/terres cultivées	2
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 378-15	CAILLET Philippe (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH/terres cultivées, notion de cumul, ZHS pratiques?, inondation (qui fait quoi), ZNEC, solutions alternatives, devenir des ASA, espèces invasives?	2
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 408	BRUN Christian (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 414	PERDRIAUD Earl (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH/terres cultivées, notion de cumul, ZHS pratiques?, inondation (qui fait quoi), ZNEC, solutions alternatives, indemnités, protection de bob, devenir des ASA, espèces invasives?	2
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 159	RIVIERE Gaëlle	<u>Avis défavorable</u> : future installation/contraintes réglementaires dues au SAGE en ZH, abaissement des digues, ZNEC avec invasion d'eau salée	7
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 160	BUGNON Thomas (pépiniériste)	<u>Avis défavorable</u> : futur exploitant pépiniériste dans le marais, ZH/ contraintes d'exploitation et nécessité de partir avec perte du stock de plantes, inondation et ZNEC marine	7
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 237	BUGNON Marc	<u>Avis défavorable</u> : RH/terres cultivées, inondations ZNEC eau salée, habitations perdues	7
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 363	RABILLER Frédéric (chef exploitation)	<u>Avis défavorable</u> : enveloppe ZH/terres cultivées, investissement financier lourd (pépiniériste), suivi de la procédure du SAGE, abaissement des digues, protection des terres et biens	7
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 353	MARCHAND Aurélien (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH/terres cultivées, crainte d'arrêt de son activité, protection des biens et des personnes, invasion eau salée/stérilisation de la terre, quel devenir pour les éleveurs, indemnités	7
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				HD 16	PELLETANT Roland (Maire)	<u>Avis défavorable</u> : Protection des habitants des marais, abaissement des digues, protection de Bordeaux (confirmation de la délibération du 12 avril 2011)	8
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				Sc 6	BUGNON Christian	<u>Avis défavorable</u> : Pédagogistes, pas de concertation, ZH erronée/terres cultivées, depoldérisation, inondation (?), protection CNPE, Faunes Invasives	12
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				1	BERNARD Didier	<u>Avis défavorable</u> : courrier identique reprenant la délibération du CM du 19 avril 2011: concertation, inondation, bouchon vaseux, ZH, habitats benthiques...	
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 378-4	SAILLANT Jacky	<u>Avis défavorable</u> : inondation des marais, pas d'information	5
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 378-4.1	SAILLANT David	<u>Avis défavorable</u> : Pas de concertation, habitant du marais, inondation des marais par l'eau salée et alimentation du bétail, crainte sur arasement des digues	5
17312	SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE				BI 378-4.2	GODET Jean Luc	<u>Avis défavorable</u> : Pas de concertation, habitant du marais, contre les submersions marines	5
17328	SAINT-DIZAN-DU-GUA				BI 259	COUCHE Dalie (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : pas de concertation alors que le projet est démarré depuis 4 ans, secteur du marais, mise ne cause du travail/submersions marines	5
17328	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE				BI 207	GERVREAU Jean-Pierre	<u>Avis défavorable</u> : ZHS quelles pratiques acceptables?, inondation contre l'abaissement des digues, pas d'attention aux conséquences humaines et économiques	7
17328	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE				BI 354	BOROL Arnaud et Francis	<u>Avis défavorable</u> : plus d'informations	12
17333	SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE				Ry 1	BENASSY Frédéric	Cartographie des ZH Informatif (ZH1) et non réglementaire (ZH3), les contours du marais Chenaumoine doivent être modifiés, les limites ne correspondent pas à la réalité	12

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	n° enregistrement	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
17333	SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE				Ry 6	JABET Henri	Limites du SAGE/ Plateau de Cordouan et disposition RR 14, matériau HB3 = modifier le périmètre du SAGE pour intégrer le plateau de Cordouan et la Passe-Sud	12
17335	SAINT-GEORGES-DES-AGOUTS				Dom 5 (S-1 à S-8)	LABEVRIE Philippe, DIOT Catherine, MICHEL Richard, TOURTELOT, LOMBARD Annie, LEYRAULT Nicole, GUERINEAU Gilbert, REVON Alain (MontGuyon 33)	à court terme, identiques reprenant la délibération du CM du 19 avril 2011 : concentration, inondation, bouchon vaseux, ZH, habitats benthiques...	4
17335	SAINT-GEORGES-DES-AGOUTS				BI 378-20	BIDAUD Thierry	<u>Avis défavorable</u> : chasseur de gibier d'eau, plaisir impossible	12
17362	SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU				BI 195	GOYON Pascal (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : exploitant abâgricole à St Clers sur Gironde, ZH / terres cultivées, prise en compte des ectites agricoles	7
17362	SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU				Sc 9	BOSSIS Pierre (Maître)	<u>Avis défavorable</u> : confirmation de la délibération du CM du 19 avril 2011: inondation, compétences du SMIDDEST, devenir ASA et syndicats	8
17380	SAINTE-RAHEE				HD18	DURANDET Jean-Claude	<u>Avis défavorable</u> contre l'abaissement des digues	8
17392	SAINT-ROMAIN-SUR-GIRONDE				BI 122	VOISIN Christelle (exploitante agricole)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/ eau salée, sbrchet/PC, rien contre les espèces invasives	2
17392	SAINT-ROMAIN-SUR-GIRONDE				BI 121	GUILLOT Jean Christophe (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : habitant les marais, pas de concentration, abaissement des digues, stérilisation des terres	5
17392	SAINT-ROMAIN-SUR-GIRONDE				BI 235	BENETEAU Christian (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : Pas de concentration, habitant du marais, ZH/terres cultivées, dépollidération, devenir des ASA des marais, conséquences économiques	5
17392	SAINT-ROMAIN-SUR-GIRONDE				BI 379	M. et Mme GUERIN Marcel	<u>Avis défavorable</u> : Ne pas baisser les digues aux risques d'inondations fréquentes	5
17392	SAINT-ROMAIN-SUR-GIRONDE				BI 87	RIFFAUD Josette	<u>Avis défavorable</u> : ZH/terres cultivées, notion de cumul ZHS pratiques?, inondation (qui fait quoi?), ZNEC, solutions alternatives, devenir des ASA, espèces invasives?	8
17405	SAINT-SORLIN-DE-CONAC				Sc 8	MOUY Frédérique	<u>Avis défavorable</u> : habitant les marais, abaissement des digues, dépréciation Immobilière	2
17405	SAINT-SORLIN-DE-CONAC				BI 265	MORANDIERE Marie-Odile	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), dépollidération, ZNEC/ eau salée, zonage, indemnités	2
17405	SAINT-SORLIN-DE-CONAC				BI 266	GIRAUD Jacques	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), dépollidération, ZNEC/ eau salée, zonage, indemnités	2
17405	SAINT-SORLIN-DE-CONAC				Dom 6 et Dom 9	HUBERT Elle, MARCHAND Joël, BERTIN Gilles, POT Georges, FILET Christian, DELHOUME Alain, BOUCHER Suzette, BAGNARA Didier, COTET Pascal, MOUY Frédérique, CHAILLOU Bernard, GUEINEAU André, POTHIN Sylvie, POTHIN Denise, RODELOUME Monica, BOULLI Bruno, ELLIE Jeanick, AVION Fernand, PIASECKI Alain,	4	
17405	SAINT-SORLIN-DE-CONAC				Sc 7	CHAILLOU Bernard	<u>Avis défavorable</u> : habitant les marais, abaissement des digues, dépréciation Immobilière	5
17405	SAINT-SORLIN-DE-CONAC				BI 348	MARCHAND Christophe (EARL de la REALE)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée/terres cultivées depuis des siècles contraintes supplémentaires: inondation (qui fait quoi?) et les mots alarmant (dépollidération, ZNEC), conséquences économiques, compensation doit être actée, étude de zonage	7
17405	SAINT-SORLIN-DE-CONAC				Dom 2	PIASECKI Véronique (Maître)	<u>Avis défavorable</u> : contre le volet digues du SAGE et ses conséquences, pas de concentration (copie délibération du 15 avril 2011)	8
17410	SAINT-THOMAS-DE-CONAC				BI 378-16	LATASTE Yannick (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH/terres cultivées, notion de cumul ZHS pratiques?, inondation (qui fait quoi?), ZNEC, solutions alternatives, devenir des ASA, espèces invasives?	2
17410	SAINT-THOMAS-DE-CONAC				BI 380	CHAILLET Sylvie (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH/terres cultivées, notion de cumul ZHS pratiques?, inondation (qui fait quoi?), ZNEC, solutions alternatives, devenir des ASA, espèces invasives?	2

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	n° enregistrement	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
17410	SAINT-THOMAS-DE-CONAC				BI 381	CAILLET Maryse (agriculteur)	Avis défavorable : ZH/terres cultivées, notion de cumul, ZHS pratiques?, Inondation (qui fait quoi), ZNEC, solutions alternatives, devenir des ASA, espèces invasives?	2
17410	SAINT-THOMAS-DE-CONAC				BI 123	COURPRON Jean Claude (agriculteur)	Avis défavorable : membre de l'association foncière, saccager les terres agricoles, exemple hollandais, EP non valable car un seul commissaire	7
17410	SAINT-THOMAS-DE-CONAC				BI 355	GUILLON Pascal (directeur général SA Domaine de la Ville)	Avis défavorable : ZH erronées/terres cultivées depuis des siècles contraintes supplémentaires, inondation (qui fait quoi?) et les mots alarmés (dépollérisation, ZNEC), conséquences économiques, compensation doit être actée, étude de zonage, devenir des ASA, espèces Invasives	7
17417	SALIGNAC-DE-MIRAMBEAU							
17424	SEMOUSSAC				BI A A A N	BAUDRAIS Jean-Pierre (maire)	Avis défavorable : Confirmation de l'avis du CM (copie délibération du 18 avril 2011)	8
17425	SEMOUSSAC		oui					
17430	SOURBRAN		oui					
17432	SOMERAS		oui					
17437	TALMONT-SUR-GIRONDE		oui					
17461	VAUX-SUR-MER		oui					
A autres Institutions territoriales, publiques et Organismes								
17000	Conseil régional Poitou-Charente							
17000	Conseil Général 17				BI 309	SERVANT Luc (Président)	Avis défavorable : réitérer avis donné à la CLE, pas de prise en compte des remarques formulées durant l'élaboration du SAGE : ZH erronées, validité juridique R1 et R3, risque inondation ZNEC doit être séparé de la ZH, conséquences techniques et financières, insuffisance du PAGD sur : le rapprochement des SAGE impactant le SADE actuelle, organisation des acteurs, inscrire le principe de compensation financière	7
17000	Chambre d'agriculture 17							
17000	Communauté de Communes de Haute Saintonge				Sc 1	Communauté de Communes de Haute Saintonge	Avis défavorable : valide les mesures en matière d'aménagement et de gestion durable mais s'oppose au risque de submersion ZNEC dans des zones cultivées et habitées, CNPE Blayais inondable	8
33389					BI 378-3	LACCOUTURE Michel (Président)	Avis défavorable : manque de concertation, ZH et des contraintes R1, dépollérisation, imbrication des dispositions pas claires, rôle du SIMIDEST pour le PAP, devenir des ASA, financements...	12
17000	UNIMA (Union des marais du département 17)				Dom 4	LATASTE René (Président)	Avis défavorable : non concertation, ZH, inondation, terres agricoles sacrifiées, devenir ASA...	7
17000	Association foncière de remembrement St Thomas-StDizant				BL 154	BONNET Christian (Président)	Avis défavorable : Arrasement des digues, méconnaissance de l'activité économique de la zone, dépréciation Immobilière, le bon sens	12
17000	Syndicat de la propriété privée rurale et agricole 17				BI 409	AVRARD François	Avis défavorable : Absence de concertation, ZH/terres cultivées, ZNEC/eau sale/dépollérisation, agriculture attiguée	7
17000	FNSEA Charente Maritime				Dom 3	ROLAND Pierre	Avis défavorable : non concertation, ZH, inondation, terres agricoles sacrifiées, devenir ASA...	7
17000	AS des Marais Boube et Belmont				Dom 1	BROCHARD Michel	Avis défavorable : non concertation, ZH, inondation, terres agricoles sacrifiées, devenir ASA...	7
17000	AS des Marais de Pousseau				Dom 7	BIRON Edouard	Avis défavorable : non concertation, ZH, inondation, terres agricoles sacrifiées, devenir ASA...	7
17000	ASCO du Marais de Pontallac				Ry 4 et 5	PIERRE Franche (Présidente)	Avis défavorable : Protection de l'habitat humain - Rien n'est dit dans le SAGE, ZNEC décidées arbitrairement, digue protège efficacement le village, CNPE Blayais rehausser les digues, PPH en cohérence- coût, être pastilles prenanates des décisions	3
17000	Association des Monards				Ry 7	CORNILLIER Michel	Avis favorable mais la disposition B19 devrait concerner les marais du lit et de Bernzac : recherche d'une solution alternative au rejet des eaux usées au Puits de Laiture (51% des EU rejetés en Gironde sont traités, relation entre entretien du chenal de navigation et désaménagement, inondation/ CNPE Blayais et risques technologiques	6

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	n° enregistrement	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
17000	Association "Une commune pour Saint Serrin d'Uzet" (UCPSSU)				Ry 9	CARLET Jean-Claude	<u>Avis défavorable</u> : absence de digues et protection des habitations et habitants	3
17000	Association des Inondés du littoral de Saint Serrin d'Uzet				Ry 12	GUSTAVE	<u>Avis défavorable</u> : absence de digues et protection des habitations et habitants, pas de concertation	3
17000	Association Foncière de Remembrement Mortagne/Gde, Floirac... (17)				BI 310	GERYREAU Jacques (Président)	<u>Avis défavorable</u> : non concertation, ZH, inondation, terres agricoles sacrifiées, devenir ASA...	7
17000	Syndicat des Marais de St Bonnet/Gironde				BI 316	BRUN (Président)	<u>Avis défavorable</u> : non concertation, ZH, inondation, terres agricoles sacrifiées, devenir ASA...	7
17000	Charente Alliance				BI 323	LAFAYE Thierry (Directeur général)	<u>Avis défavorable</u> : ZH/terres cultivées pour comprendre des futures zones urbanisées, ZNEC doit être analysée techniquement et économiquement, absence des ASA et Syndicats de Marais dans la concertation	7
17000	COOP de France Poitou-Charentes				BI 331	THOMAS Yvette	<u>Avis défavorable</u> : Soutien la position de la chambre d'agriculture 17 ZH/terres cultivées, gestion des risques d'inondations/ZNEC et absence d'étude de solutions techniques contre les tempêtes maritimes, séparation ZH et ZNEC, pas d'analyses techniques et économiques sur les conséquences	7
17000	Fédération départementale de la Pêche 17				BI 361	BRICHET Gilles (Président)	<u>Avis favorable</u> :	9
17000	ASA du Marais Duchatel				BI 364	PERORIAUD (Président)	<u>Avis défavorable</u> : non concertation, ZH, inondation (le maintien des digues n'est jamais explicitement exprimé), terres agricoles sacrifiées (ZNEC), devenir ASA...	7

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
Gironde								
33003	AMBARES-ET-LAGRAVE			oui	BI AAI	DUCOURNEAU Daniel	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbroche/PC, rien contre les espèces invasives Observations : fonctionnements des clapets d'évacuation EP, augmentation déchets en rivière	2
33004	AMBARES-ET-LAGRAVE				Am 1	LASSERRE Jacques		12
33006	ANGLADE		10-sept-11	Oui	HD 8	TOUTON Antoine	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33006	ANGLADE				BI 238	LORTEAU Sylvie (viticultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33006	ANGLADE				BI AAO	RENOU Jean-Paul	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbroche/PC, rien contre les espèces invasives	2
33006	ANGLADE				BI 139	BERTHAUD Yannick (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbroche/PC, rien contre les espèces invasives	2
33006	ANGLADE				BI 141	BERTHAUD Michelle (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbroche/PC, rien contre les espèces invasives	2
33010	ARCINS				BI 251	PERRET Robert	<u>Avis défavorable</u> : pas d'information préalable, sécurité des biens et personnes/inondation, dépréciation des biens, autres solutions	5
33010	ARCINS			oui	BI AAB	GANELON Claude	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33012	ARSAC			oui	BI 412	DUBO Gérard Maître	<u>Avis défavorable</u> : cartographie ZH erronée sur des terres AOC	1
33012	ARSAC				BI Q	MIGUEL Patxi (Château d'Arsac)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicate des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33012	ARSAC				BI T	BERNALEAU Régis (Château Braude)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicate des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33012	ARSAC				BI 267	MOREAU Patrice (régisseur exploitation agricole)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbroche/PC, rien contre les espèces invasives	2
33012	ARSAC			oui	HD 1	BLANC Yves	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33022	AVENSAN			oui	BI 362-1	YUSTEDE Emilie (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33022	AVENSAN			oui	BI 375	Château Eyquem-Terrieux	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicate des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33022	AVENSAN			oui	BI 248	MORTEAU Huguette (SCEA Le Couhourg)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbroche/PC, rien contre les espèces invasives	2
33032	BASSENS			oui	BI 51	BELLUTEAU Jean-Noël (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : Pas d'information et de concertation, habitat du marais, digues de protection, submersions marines,	5
33035	BAYON-SUR-GIRONDE			oui	BI X	GRETEAU Claude	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33035	BAYON-SUR-GIRONDE				BI AM	ABERNE Jean Marc	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33038	BEGADAN				BI AAC	VIDEAU Philippe et Fabienne	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33038	BEGADAN				BI 40	ROBA M. (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33038	BEGADAN				BI 76	BERARD Philippe	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33038	BEGADAN				BI 81 - 1	RIBEY Jérôme (Château Labadie)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33038	BEGADAN				BI 81 - 2	RIBEY Yves (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33038	BEGADAN				BI 155	GUYON Jean (Château de BY)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33038	BEGADAN				BI 278	Indivision LEROUX Jean (Viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33038	BEGADAN				BI 349 et BI 351	CRUZE Bernard (exploitant agricole)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33038	BEGADAN				BI 352 et BI 357	CRUZE Bernard (exploitant agricole)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33038	BEGADAN				BI 385	CLEMENT-SAINT-JEAN	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33038	BEGADAN				BI 400	Mme DOIRET Rémi	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33047	BERSON			oui	BI 19	GLEMET Patrice	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33047	BERSON			oui	BI 105	BERSON Jean-Philippe (Viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33055	BLAIGNAN			oui	BI W	GUYON Magali (Château Grivière)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33055	BLAIGNAN				BI AAG	FEUVRIER (Château Rose de France)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33055	BLAIGNAN				BI 222	COURRIAN Maryvonne (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33055	BLAIGNAN				BI 290	FRIAND Philippe (Viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33056	BLANQUEFORT			oui	Ma 1	RABEISEN Jacques	Avis défavorable : ZH définie à partir de la cote NGF, cartographie ZH pas claire, EP au mois d'aout et permanence dans 8 mailles seulement	12
33056	BLANQUEFORT				Ma 12	HUE Stéphane	Avis défavorable : Exploitant agricole, ZH pas claire, conséquence du classement?? Abaissement des digues, dépollérisation, CO2	12
33058	BLAYE		17/08/2011 6 sept 2011	Oui	BI 99	De LAGARDE Benoit	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33058	BLAYE				BI 131	MACE Patrick (SCEA LEPAGE - MACE)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33058	BLAYE				BI 198	???	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33058	BLAYE				HD	???	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Shrocher/PC, rien contre les espèces invasives	2
33058	BLAYE				BI 85	???	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Shrocher/PC, rien contre les espèces invasives	2
33058	BLAYE				BI 132	MACE Patrick (GFA de l'Estuaire)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Shrocher/PC, rien contre les espèces invasives	2
33058	BLAYE				BI 256	TAUZIN (viticultrice en retraite)	Avis défavorable : ZH/AOC, biodiversité si moins de ragondins (espèces invasives)	2
33058	BLAYE				BI 302	BROMAUD (SCEA Vignobles BRIMAUD)	Avis défavorable : ZH/AOC, biodiversité si moins de ragondins (espèces invasives)	2
33058	BLAYE				BI 350	DRAPPEAU Pierre (Viticulteur)	Avis défavorable : ZH/AOC, biodiversité si moins de ragondins (espèces invasives)	2
33058	BLAYE				BI 114	VIALLET Pierre (agriculteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des terres viticoles, digues arasées	7
33058	BLAYE				BI 324	LORIAUD Xavier (CG de Blaye)	Avis défavorable : cartographie ZH sur canton de Blaye erronée, ZH/AOC, inondation ZNEC non définies et dépollérisation, submersion marine et non crue, abaissement	7
33063	BORDEAUX			oui	BI 413	QUILLLOT Jean	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Shrocher/PC, rien contre les espèces invasives	2
33063	BORDEAUX		22-août-11	Oui				

INSEE	NOM	Deliberation CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33063	BORDEAUX				BI 328	DURAND-LASSERVE Marie	Délimitation des ZH sur la commune du Verdon dont une partie appartient au GPMB mais non classée comme telle, dans l'évaluation environnementale le volet faune flore est très succinct et les enjeux pas bien ciblés	12
33065	BOULIAC			oui				
33067	BOURG			oui				
33067	BOURG				BI 14	BAUDOUIN Cédric (Château Croûte Charlus)		
33067	BOURG				BI 144	EYNAUD Christine (viticultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33067	BOURG				BI 182	CAPDEVIELLE Bernard et Sandrine (viticulteurs)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33069	LE BOUSCAT			oui				
33069	LE BOUSCAT				BI 232	MANO Marie José (viticultrice à Valeytrac)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33073	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS			?				
33073	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS				BI 294	TRAINAUD Philippe (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33073	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS				BI 49	NINAUD Eric (céréalier)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33073	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS				BI 396	GREJIER Jean	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33073	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS				BI 366	MOINE Martine (agricultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH /zones cultivées, inondation des terres agricoles, protection des marais, qualité de la vie, entretien et consolidation des digues, concentration	5
33073	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS				BI 367	MOINE Thierry (ouvrier agricole)	<u>Avis défavorable</u> : inondation de 1999 : pertes humaines, faune et flore atteintes, développement de moustiques, entretenir les digues, sacrifier des terres agricoles	5
33073	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS				BI 368	MOINE Larysse (collégienne)	<u>Avis défavorable</u> : garder le cadre de vie dans le marais, ne pas abaisser les digues (sécurité des biens et des personnes), invasion de l'eau salée et les conséquences	5
33073	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS				BI 369	MOINE Fabyen (lycéen)	<u>Avis défavorable</u> : ender le cadre de vie dans le marais, ne pas abaisser les digues (sécurité des biens et des personnes), invasion de l'eau salée et les conséquences	5
33075	BRUGES			oui				
33089	CAMPUGNAN			oui				
33090	CANEJAN			oui				
33090	CANEJAN				BI 312	MARINERO Félicien	<u>Avis défavorable</u> : Contre les ZNEC dans le blayais, contre l'abaissement des digues, CNPE Blayais Inondée (?), projet défrant	7
33091	CANTENAC			oui				
33091	CANTENAC				BI 5	CRUSE Emmanuel (Château d'Issan)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33091	CANTENAC				BI AK	LURTON Marie Laure (Château Tour de BESSAN)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33091	CANTENAC				BI AAH	LURTON Lucien	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33091	CANTENAC				HD 13	LURTON Denis (Château Desmirail)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33091	CANTENAC				BI AAAL	BOUCHER Eric (maire)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	8
33096	CARBON-BLANC							
33096	CARBON-BLANC			oui	BI O	LURTON Henri (B rane-Cantenac)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM	1
33099	CARIGNAN-DE-BORDEAUX				BI 64	SEURIN Jean Claude (éleveur bovins)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33099	CARIGNAN-DE-BORDEAUX				BI 65 -1	SEURIN Jean Claude (éleveur bovins)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33100	CARS			oui				
33100	CARS			oui				
33100	CARS				BI 80	VOYER Monique (Château le Rimensac)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33100	CARS				BI 103	CHEVRIER-LORIAUD Corinne (viticultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33100	CARS				BI 106	LAMIT Christophe (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33100	CARS				BI 319	SABOURIN Edouard (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33100	CARS				Dom 6	DOP Alain (propriétaire à ST-SORUN de Conac)	<u>Avis défavorable</u> : 3 Courriers identiques reprenant la délibération du CM du 15 avril 2011 : concentration, inondation, bouchon vaseux, ZH, habitats bentiques...	4
33100	CARS				BI 271	LAMIT Georges (retraité agricole)	<u>Avis défavorable</u> : Contre la dépotisation, invasion d'eau salée/stérilité des sols, réduction des surfaces agricoles, utilisation de moins d'engrais et phyto	7
33100	CARS				BI 18	CHETY Jean (maire)	<u>Avis défavorable</u> , sur le volet inondation (monder les marais pour protéger Bortheau), eau salée sur prairie eau douce, moustique, treuc ZH erronée	8
33104	CARTELEGUE			oui	BI 249	MORTEAU Gary (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/ eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33104	CARTELEGUE			oui	BI 20	SARTORIUS-BARTON (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33104	CARTELEGUE			oui	BI 315	DAMY Isabelle	<u>Avis défavorable</u> : ZH/ terres cultivées, ZNEC, projet rejetés par les personnes informées et concernées	5
33104	CARTELEGUE			oui	BI 313	MARINERO Patrick	<u>Avis défavorable</u> : ZH/ terres cultivées, ZNEC, solutions alternatives à rechercher comme en Hollande	7
33125	CEZAC			oui	HD4	SANTENAC Philippe	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33125	CEZAC			oui	BI AAAD	BLASCO Catherine (Château Hanteillan)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33125	CEZAC			oui	BI AAAAX	FABRE FRERES (viticulteurs)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33125	CEZAC			oui	BI 34	MARES Alix (Château Puy Castère)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33125	CEZAC			oui	BI 83	TESSERON (Château LARRIVAUX)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33125	CEZAC			oui	BI 223	TITE Nancy (viticultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33125	CEZAC			oui	BI 301-1	BUSTAMANTE Jean Pierre (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33125	CEZAC			oui	BI 119	SIGNOLLE Pierre	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/ eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33125	CEZAC			oui	BI 180	???	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/ eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33128	CVRAC-DE-SLAYE			oui	BI AH	ROLAND Brigitte	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33128	CVRAC-EN-MEDOC			oui	BI 6	SALETTE Romain (Ear Montignac)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33128	CVRAC-EN-MEDOC			oui	BI 214	BUZY DEBAT Benoit	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33128	CVRAC-EN-MEDOC			oui	BI 281	MESURET Marie-Danielle (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33128	CVRAC-EN-MEDOC			oui	BI 338	REICH Henri (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33128	CVRAC-EN-MEDOC			oui	BI 387	PALIN Pierre	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33128	CVRAC-EN-MEDOC			oui	HD 3	POIRIER Bernadette	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33128	CIVRAC-EN-MEDOC				BI 117	BRAUD Françoise (retraitee agricole)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, sîroche/PC, rien contre les espèces invasives	2
33128	CIVRAC-EN-MEDOC				BI 272	BANEY L (???)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, sîroche/PC, rien contre les espèces invasives	2
33132	COMPS			?				
33134	COUQUEQUES			oui				
33134	COUQUEQUES				HD 15	FAUGEROLLE Thierry	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33134	COUQUEQUES				BI 10	POURREAU Claude (Château Les Moines)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33142	CUBNEZAIS			oui				
33143	CUBZAC-LES-PONTS			?				
33146	CUSSAC-FORT-MEDOC			oui				
33146	CUSSAC-FORT-MEDOC				HD 10	COULARY Serge	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33146	CUSSAC-FORT-MEDOC				Ma 2 Ma 15	BOUTELLER Serge	<u>Avis défavorable</u> concernant ZH, lettre syndicat des viticulteurs/contre expertise négative	1
33146	CUSSAC-FORT-MEDOC				BI AE	FAUGEROLLE Didier	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33146	CUSSAC-FORT-MEDOC				BI AF	FILHASTRE Christian	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33146	CUSSAC-FORT-MEDOC				BI AN	PRIOU Etienne (Château Beaumont)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33146	CUSSAC-FORT-MEDOC				BI AV	TRIAUD Françoise (Domaine Henri Martin)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33146	CUSSAC-FORT-MEDOC				BI AAN	BRUN Olivier	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33146	CUSSAC-FORT-MEDOC				BI AAAE	BERNARD Patrick	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33146	CUSSAC-FORT-MEDOC				BI 150	NOUHANT Alain (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, impact navigation...	10
33146	CUSSAC-FORT-MEDOC				BI 156	NOUHANT Marie Pierre	<u>Avis défavorable</u> : Pollution chimique, impact navigation, risque inondation (un seul organe technique et financier, ZH/AOC...	10
33151	DONNEZAC			?				
33159	ETAULIERS			oui				
33159	ETAULIERS				BI 158	VIELET Nicolas (exploitants agricoles)	<u>Avis défavorable</u> : exploitants à St Gerès de Blaye et Segonzac, Investissement pour achat de l'exploitation, ZH, inondations	5
33159	ETAULIERS			oui	BI 326	DELAGE James	<u>Avis défavorable</u> : ZNEC sur le boyais, arrêter et faire des travaux, inonder les marais pour protéger Rdx est scandaleux, solutions alternatives	5
33161	EYRANS			oui				
33162	EYSINES			oui				
33167	FLOIRAC			?				
33172	FOURS			oui				
33177	GAILLAN-EN-MEDOC			oui				
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				HD 5	BROUSSEAU Raymond	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				HD 6	BROUSSEAU Myriam Corinne	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				HD 7	BROUSSEAU ARDILLEY Colette	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				HD 11	PICHEVIN Patricia	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				HD 12	LAGUNE Jean-Marie	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				BI 55	LUSCEYRAN Pascal (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				BI 56	SOST Michel (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				BI 100	PICHEVIN Christophe	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1

INSEE	NOM	délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				BI 129-1	DURET Sophie	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				BI 129-2	DURET Jean-Bernard	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				BI 202	HIRIART Jean-Marie (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				BI 213	HIRIART Rémi (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				BI 231	DURET Josette (viticultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				BI 304	BOUDEAU Jean (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33177	GAILLAN-EN-MEDOC				BI 393	BAUMANN HANS Théodore	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33182	GAURIAC			oui	BI 374	MARINERO Roger	<u>Avis défavorable</u> : Contre les ZNEC avec invasion de l'eau salée sur des terres agricoles cultivées depuis longtemps, CNPE blayés inondés (?), dépollérisation, projet utopique	7
33184	GENERAC			oui	BI AAY	BLANC Hervé	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33192	GRADIGNAN			?				
33192	GRADIGNAN			oui				
33193	GRAYAN-ET-L'HOPITAL			oui	BI AAF	PAGES Damien (Château Noailles)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33193	GRAYAN-ET-L'HOPITAL			oui	BI AAZ	CRETE Arnaud	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33200	LE HAILLAN			oui	BI 42	GAUBINEAU (SCEA Château Lauhan Duocs)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33203	HOURTIN			oui	BI 108	GENDRO Benoit (Eart BECC)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33208	JAU-DIGNAC-LOIRAC			oui	BI 140	LAROCHE Pierre (Château Meric)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33208	JAU-DIGNAC-LOIRAC			oui	BI 209	GLAIBAC Philippe	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33208	JAU-DIGNAC-LOIRAC			oui	BI AAX	CARUEL Brice (étudiant agriculture)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33208	JAU-DIGNAC-LOIRAC			oui	BI AAAA	CARUEL Blandine (étudiante agriculture)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33208	JAU-DIGNAC-LOIRAC			oui	BI AAAF	ROUX Michèle	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33208	JAU-DIGNAC-LOIRAC			oui	BI AAAG	DAUBIN Franck (exploitant agricole)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33208	JAU-DIGNAC-LOIRAC			oui	BI 28	DAUBIN Franck (exploitant agricole)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33208	JAU-DIGNAC-LOIRAC			oui	BI 339	BURAN Patrick (céréalier)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33208	JAU-DIGNAC-LOIRAC			oui	BI 344-2	CARUEL Louis (agriculteur - éleveur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33208	JAU-DIGNAC-LOIRAC			oui	Lp 7	CLERC Christian	<u>Avis réservé</u> : Agriculteur, niveaux d'eau dans les fossés et vne des poissons, éclusiers dipansus gestiomnaires	9
33211	LABARDE			oui	BI P	VAN BEEK A. (Château Giscours)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicat des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33211	LABARDE			oui	BI AAAM	MIAILHE Edouard	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicat des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33211	LABARDE			oui	BI 282	DUROUSSEAU Francis (exploitant agricole)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33220	LAMARQUE			oui	BI 152	GROMAND D'Evry (Château de Lamarque)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33220	LAMARQUE				BI 225	SAINT MARTIN Serge (Château Vieux Gabarey)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33220	LAMARQUE				Ma 10	DUVIALARD Alain	Avis défavorable : Explicite en ZH et non en marais, contraintes supplémentaires et si inondation impossible de travailler	7
33228	LANSAC			OUI	BI 174	GANNE Georges (exploitant agricole)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33234	LATRESNE			OUI	BI 45	GESSEY Dany (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33234	LATRESNE			OUI	BI 67	VLETTE Rosemonde	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33240	LESPARRE-MEDOC		02-sept-11	OUI	BI 210	CAUSSAN Guy (Château le Tertre de Caussan)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33240	LESPARRE-MEDOC				BI 291	GARBAY Jean-Jacques	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33240	LESPARRE-MEDOC				BI 341	LUCEYRAN Laurent (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33240	LESPARRE-MEDOC				BI 344	CARUEL Louis (vétérinaire)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33240	LESPARRE-MEDOC				BI 384	AUGEAU Annie	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33240	LESPARRE-MEDOC				BI 399	PEYRONNETTE Josette	Avis défavorable : Terres AOC classées en ZH, erreur sur atlas	1
33240	LESPARRE-MEDOC				Lp 5	ROUX (directeur Château DAUZAC)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33240	LESPARRE-MEDOC				HD 13	AUGEAU JP	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33240	LESPARRE-MEDOC				BI 337	AUGEAU Xavier (gérant exploitation)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33240	LESPARRE-MEDOC				BI 204	FLEURT Denis (vice Président Domaine de Lassalle)	Avis défavorable : Cartographie ZH erronée, protection des terres agricoles, marais de Cousteyres	7
33240	LESPARRE-MEDOC			OUI	Lp 6	Mme NOUHAUT	Avis défavorable : impact navigation sur érosion des côtes, danger lors des déferlantes de vagues d'étrave (vidéo montrée)	10
33248	LISTRAC-MEDOC				BI 37	MEYRE Alain (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33248	LISTRAC-MEDOC				BI 86-2	GFA Château Segonnes	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33248	LISTRAC-MEDOC				BI 86-3	PRADET Jean Jacques	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33248	LISTRAC-MEDOC				BI 230	BUCHWALTER Yann (Château CLARKE)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33248	LISTRAC-MEDOC				BI 362-2	CHEVALIER Michel (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33248	LISTRAC-MEDOC				BI 362-3	CARRERÉ Didier (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33248	LISTRAC-MEDOC				BI 362-4	DUFAU Jean-Claude (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33248	LISTRAC-MEDOC				BI 362-5	RAYMOND Jean-Marie (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33248	LISTRAC-MEDOC				BI 389	PAGES Patrice	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33248	LISTRAC-MEDOC				BI 411	RAYMOND Yves	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33248	LISTRAC-MEDOC				BI 86-1	SCE maurice et Philippe MEYRE (exploitant agricole)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33249	LORMONT			OUI	BI AAAY	MOULIN (propriétaire)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33256	LUDON-MEDOC			OUI				

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33256	LUDON-MEDOC				BI 54	MOULIN Patrick (Château La Lagune)	<u>Avis défavorable</u> : lettre ZH erronée intégrant des AOC, contre-expertise, surcoûts et restrictions, image négative	1
33256	LUDON-MEDOC				BI 392	Château Lacombe Cadot	<u>Avis défavorable</u> : lettre ZH erronée intégrant des AOC, contre-expertise, surcoûts et restrictions, image négative	1
33256	LUDON-MEDOC				BI 402	MARIA Patrick	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/ eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	1
33256	LUDON-MEDOC				Ma 3 - Ma 13	BOUTEILLER Elisabeth (Château Bacalan)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, contre les viticulteur	1
33256	LUDON-MEDOC				Ma 4 Ma 16	BOUTEILLER Hubert (Château Providence)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, contre les viticulteurs/ AOC	1
33256	LUDON-MEDOC				BI 32	RACULT Vincent (Earl du Coulob) agriculteur	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/ eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33256	LUDON-MEDOC				BI 146-2	TIFFON Alain (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/ eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33262	MACAU				Ma 9 Ma 14	BOUTEILLER Hubert	<u>Avis défavorable</u> : analyse sur les avis des collectivités (quantité et qualité), étude ENITA erronée/contre expertise, ZH/AOC	12
33262	MACAU		26-aout-11	Oui	Ma 11	Liste des participants à la permanence		
33262	MACAU				BI AAAT	BAMBRINE Philippe (Château Cantermerle)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, contre-expertise, surcoûts et restrictions, image négative	1
33262	MACAU				BI AAAW	DELEMOTTE Maximilien (Château Belle-Vue)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, contre-expertise, surcoûts et restrictions, image négative	1
33262	MACAU				BI I	MARIE Jean-Pierre (Château Cambon)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33262	MACAU				BI 90	MARIE Jean-Pierre (Château Cambon)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, contre-expertise, surcoûts et restrictions, image négative	1
33262	MACAU				BI 146-3	LEMBEYE Jean-Sernbard (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/ eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	1
33262	MACAU				BI 175	BUBROUSSEAU Thierry (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, contre-expertise, surcoûts et restrictions, image négative	1
33262	MACAU				BI 177	BUBROUSSEAU Thierry (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, contre-expertise, surcoûts et restrictions, image négative	1
33262	MACAU				BI 390	Château Tayet	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, contre-expertise, surcoûts et restrictions, image négative	1
33262	MACAU				BI 391	Château Tayet	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, contre-expertise, surcoûts et restrictions, image négative	1
33262	MACAU				Ma 23	NADALIE Christine (EARL Vignobles)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, contre-expertise, surcoûts et restrictions, image négative	1
33262	MACAU				Ma 23	NADALIE Christine (Château Beau Rivage)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, contre-expertise, surcoûts et restrictions, image négative	1
33262	MACAU				BI 146-1	GUIPOUS Philippe (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/ eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33262	MACAU				BI 178	BUBROUSSEAU Thierry (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/ eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33262	MACAU				Ma 5	SAINPAUL Manuelle	<u>Avis défavorable</u> : ZNEC/patrimoine, précision des crues, pas de communication et concertation	5
33262	MACAU				Ma 18	DARASPE Marie-Claudette	<u>Avis réservé</u> : Points pas suffisamment abordés par le PAGD : CNPE Blayaire-voret spécifique, zone industrielle d'Ambes, navigation, quels acteurs et responsabilités, érosion des berges, remonées du bouchon vaseux, ZH ZNEC 25GE mal traitées et évolutives	12
33267	MARCILLAC				BI 397	NICOLON Laurent	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33267	MARCILLAC				BI AAAA	NICOLON Gilles	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33267	MARCILLAC				BI 270	COT Franck	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33267	MARCILLAC				BI 327	Conseil municipal Marcillac	<u>Avis favorable</u> : Réflexions sur les risques de pollution du CNPE vis-à-vis des nappes souterraines, fusion des syndicats de la Livernie Giroude et Charente maritime, érosion des sols et ensablement des parties basses de la Livernie, effort fait sur l'assainissement de Marcillac, faunes invasives (héron)	8
33267	MARCILLAC				Sc 4	BERTHELOT Patrick (conseiller municipal membre comité de bassin La Livernie)	<u>Avis défavorable</u> : CNPE occulté, digues pas assez hautes, ZNIEC désastreuses, ensablement des marais par le bouchon vaseux, invasion d'eau polluée de l'estuaire, moyens financiers, ensablement après 1999	12
33268	MARGAUX			oui	Sc5	HERIT Paul	<u>Avis favorable</u> : mettre les moyens financiers, relever les voles d'accès au CNPE Blayais, ensablement basse vallée de la Livernie après 1999, assainissement Marcillac à faire	12
33268	MARGAUX				BI C	LURTON Gonzague (Président)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, image négative	1
33268	MARGAUX				BI C3	DUROUX Thomas (Château Palmer)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33268	MARGAUX				BI E	RENON Christiane	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicat viticulteurs, ZH/AOC, nouvelle enveloppe ZH	1
33268	MARGAUX				BI F	MAURICE- de CONINCK Marjolaine (Château Labegorce)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicat viticulteurs, ZH/AOC, nouvelle enveloppe ZH	1
33268	MARGAUX				BI H	SANFINS J (Château Cantenac Brown)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI K	MICHEL Benjamin (Château d'Angludet)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI L	DELFAUT Philippe (Château KIRWAN)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI M	Château Boyd Cantenac & Pouget	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI N	SCEA Château Pavell	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI V	SCEA Château Prieuré-Lichine	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI AL	PORCHERON Philippe	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI AQ	VAN BEEK Alexandre (Château du Tertre)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI AS	KOLASA John (Château Rauzan-Ségla)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI AAAI	SPINNER Christel (Château la Tour de M)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI AAAJ	SANFINS J (Château Chantelune)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI AAAL	PORCHERON Philippe	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI 63	BEFVE Dominique (Château Lascombes)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33268	MARGAUX				BI 219	LURTON Gonzague (Château Durfort Vivens)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33268	MARGAUX				BI 239	VILLARS LURTON Claire (viticultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33268	MARGAUX				BI 378	LURTON Gonzague (Président ODG Mergaux)	<u>Avis défavorable</u> sur l'enveloppe ZH qui intègre les AOC, contre-expertise pédologique, exemples d'études de sols fournis par des adhérents, utilisation qui	1
33268	MARGAUX				BI 410	THIRY Dominique (PDG Château Dauzac) LURTON- de-CAIX Christine (Présidente du directoire)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33268	MARGAUX				BI 173	PUJOL Patrice (maire)	<u>Avis défavorable</u> : ZH/AOC, demande d'expertise plus approfondies, risque inondation-ZNIEC, protection rapproché(e)bergas?	8
33273	MARTIGNAS-SUR-JALLE			oui				
33280	MAZON			oui				

INSEE	NOM	Délibération CV	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33281	MERIGNAC			oui	Ma 25	VONDERHEYDEN Laurent (Château Monbrison)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33285	MOMBRIER			?	BI C1	ROSES Alain (Château Haut-Belleuve)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, dépolidésation, contre expertises, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC			oui	BI D	LABARERE-ROSES Corinne (Château Grand Tayzac)	Avis défavorable : lettre syndicat viticulteurs, ZH/AOC, nouvelle enveloppe ZH	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI AAT	COUBRIS Cédric (Château La Mouline)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI AAAH	LABENNE Christophe (Château Poujeaux)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI 13	CORDONNIER Jean-Baptiste (Château Anthonic)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI 14	FOURBET Jean Pierre (Château Chasse-Spleen)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI 31	PASQUERONDE FOMMERYAULT Luc (Château Brans Grand Pujeaux)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI 43	CORDONNIER Jean-Baptiste (Château Dutrich)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI 70	CALVET Monique (SCE Goffre Viaud)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI 296	BARBARIN Serge (Château Bisto-Brillette)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI 263	LURTON ROUX Marie Laure (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI 300	FLAGEUL Erwan (gérant Château Brilllette)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI 307	Château Lestage-Darguier	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33297	MOULIS-EN-MEDOC				BI 334	PORCHERON Bernard (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33500	NAUJAC-SUR-MER			oui	BI AAU	THOMAS Daniel Michel	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33500	NAUJAC-SUR-MER				BI 115	?? Agriculteur à Naujac	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33509	ORDONNAC			oui	BI AI	BRUN Françoise (Château Mareil)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33509	ORDONNAC				BI 179	PICCQ Thierry (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33509	ORDONNAC				BI 289	ROJO Pedro (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33509	ORDONNAC				BI 292	MOREAU Cédric (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33512	PAREMPUYRE			oui	BI 27	GRAZIOLI Jean Pierre (Château Ségur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33512	PAREMPUYRE				Ma 20	LACROIX Joël	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33512	PAREMPUYRE				BI 26	GRAZIOLI Jean Pierre (Château Ségur)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33512	PAREMPUYRE				BI 335	GRAZIOLI Pierre (agriculteur et entrepreneur travaux agricoles)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33512	PAREMPUYRE				BI 342	SCEA COUSTAUD (agriculteur)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2

INSEE	NOM	Délibération CMI	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33312	PAIREMPUYRE				Ma 7	COUSTAUD Guy et Anthony	<u>Avis défavorable</u> : Exploitation en ZH, contraintes supplémentaires??? Exploitation impossible.	12
33312	PAIREMPUYRE				Ma 8	LAWTON SAMAZEUILH Evelyse	Exploitation en zone humide	12
33314	PAUILLAC			oui	Ma 19	MEYRE Alain (Président ODG Lustrac-Médoc)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicat viticulteurs, ZH/AOC, nouvelle enveloppe ZH	1
33314	PAUILLAC				BI AA4W	LORENZETTI Jacky	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33314	PAUILLAC				BI AA4V	FABRE Vincent (Château Lamothe)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33314	PAUILLAC				BI 15	BOYER Henri (Château Fleur La Mothe)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33314	PAUILLAC				BI 62	MOUREAU Philippe (Château Pichon Longueville)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33314	PAUILLAC				BI 72	MATIGNON Jean-René (Château Pichon-Longueville)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33314	PAUILLAC				BI 107	MEFFRE (SCE Château Plantey)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33314	PAUILLAC				BI 241	VILLARS LURTON Claire (Château Haut Bages)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33314	PAUILLAC				BI 308-2	LABENNE Nicolas (Château Lynch Bages)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33314	PAUILLAC				BI 356	Château Larose Trintaudon	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33314	PAUILLAC				BI 125	TRESSOL Philippe (Château d'Osmond)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33314	PAUILLAC				BI 205	BORIE François Xavier (Château Puy Lacoste)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33314	PAUILLAC				BI 217	PEYRONIE (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33314	PAUILLAC				BI 228	BORIE François Xavier (Château Haut Batailley)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33318	PESSAC			oui				
33318	PESSAC				BI 246	BENOIT Jean-Jacques (maire, CG et VP CUB)	Observations : Rappel sur les incidences de la définition de l'enveloppe de la ZH/ Code de l'environnement (loi sur l'Eau) ZH non prises en compte, ZH et zone en cours d'urbanisation ou de mise en culture	8
33321	PEUJARD			oui				
33322	LE PIAN-MEDOC			oui				
33325	PLASSAC			oui				
33325	PLASSAC				BI 345	BAUDET Jean-Michel (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33326	PLEINE-SELVE			?				
33338	PRIGNAC-EN-MEDOC			oui				
33338	PRIGNAC-EN-MEDOC				BI AA4B	GAY Yannick	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative.	1
33338	PRIGNAC-EN-MEDOC				BI 36	PREVILLE Jérôme (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33338	PRIGNAC-EN-MEDOC				BI 46	CRUCHON Stéphanie (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33338	PRIGNAC-EN-MEDOC				BI 201	COURRIAN Daniel (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33338	PRIGNAC-EN-MEDOC				BI 325	MERLET Yves Jean (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33338	PRIGNAC-EN-MEDOC				BI 329	COTTAVOZ B (viticultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, productrice de céréales en bordure de Dordogne assure l'entretien de ses digues	1

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33338	PRIGNAC-EN-MEDOC				BI 417	FRIAND Didier	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33338	PRIGNAC-EN-MEDOC				BI 9	CASTILLO Michel	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33339	PRIGNAC-ET-MARCAMPS			?	BI U	UJITEWAAL Adrien (Château St-Hillaire)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33341	PUGNAC			oui	BI AAL	CHAMBAUD Patrick	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33348	QUEYRAC			oui	BI 2	BARRAUD Martine	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33348	QUEYRAC				BI 4	CAROL Claude (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33348	QUEYRAC				BI 69	BROSSARD Christine (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33348	QUEYRAC				BI 75	FAUGEROLLE Claude	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33348	QUEYRAC				BI 216	BLANC Alexandre (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33348	QUEYRAC				BI 286	VILLES Jean-Philippe	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33348	QUEYRAC				BI 346	NUTER Michel (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33348	QUEYRAC				BI 398	REGERE Denis	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative, gestion matériels Médoc	1
33348	QUEYRAC				BI 401	IZARD Alain	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33348	QUEYRAC				BI 407	CHABOT	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33348	QUEYRAC				BI 3	DROUILLARD Maryse	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33348	QUEYRAC				BI 38	CLAIRAC Serge	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33348	QUEYRAC				BI 113	GAEC BALSEZ et Fils (Agriculteur)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33348	QUEYRAC				BI 171	BALSEZ Nicolas (agriculteur)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33348	QUEYRAC				BI 181	DUMAS Karine (exploitante agricole)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33348	QUEYRAC				BI 182	DUMAS Damien (bailleur rural)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33348	QUEYRAC				BI 197	BALSEZ Rose Maria (agricultrice)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33348	QUEYRAC				BI 299-1	GENDRO Jean (propriétaire)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33348	QUEYRAC				BI 299-2	GENDRO Jérôme (propriétaire)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33348	QUEYRAC				BI 330	TALLON Jean-Marie (céréarier)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33348	QUEYRAC				BI 360	CLAIRAC Benjamin	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33348	QUEYRAC				BI 388	??? Agriculteur	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33351	REIGNAC			oui	BI AAZ	LAMBREUX Michel	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33351	REIGNAC				BI 244	RENOU Pierre (exploitant agricole)	Avis défavorable : habitant marais de Braud et Saint-Louis, cartographie ZH/terres cultivées: déprédation financière, risque inondation/abaissement des digues, devenir des ASA	5
33366	SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC				BI 192	PRUD'HOMME Florence (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33370	SAINT-ANDRONY			oui	BI 137	VALET (viticultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33370	SAINT-ANDRONY				BI 358	FEYDIEU Nathalie (viticultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33370	SAINT-ANDRONY				BI 167	LE NEILLON Alain (SCEA Gérant)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée,	2
33370	SAINT-ANDRONY				BI 168	LE NEILLON Alain (propriétaire)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée,	2
33370	SAINT-ANDRONY				BI G	CARTEAU Patrick	<u>Avis défavorable</u> : gestion des inondations, pas de consultation	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI AAK	CARTEAU Patrick	<u>Avis défavorable</u> : pas d'information et consultation	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI AAV	PLUSALAINET Martine	<u>Avis défavorable</u> : Sécurité des personnes non prise en compte, besoin des digues contre les inondations	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 68	BREAU Gisèle	<u>Avis défavorable</u> : Pas d'information et de concertation, attaché au marais	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 96	FONTANEAU Henri	<u>Avis défavorable</u> : Pas d'information et de concertation, attaché au marais, indemnités des habitants, ZNEC seule solution? CNPE non pris en compte	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 97	BENAUD	<u>Avis défavorable</u> : Pas d'information et de concertation, attaché au marais, digues CNPE Blayais inquietant, gestion des inondations	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 98	DUPONT Jean Claude	<u>Avis défavorable</u> : pas de réponses aux courriers, pas de concertation, habitants du marais, maintien des digues indispensables, sécurité biens et personnes, destruction	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 124	RIEU Stéphane	<u>Avis défavorable</u> : habitant dans les marais, ASA du Marais, contre arasement des digues, sécurité biens et personnes	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 161	GRELIER Bernard	<u>Avis défavorable</u> : habitant dans les marais, pas de concertation, ZNEC inondation maison, contre arasement des digues, sécurité biens et personnes, dépréciation	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 247	BERGERON Paulette	<u>Avis défavorable</u> : Seul souci la préservation du CNPE Blayais au détriment des habitants des marais, risque pour les personnes en cas d'inondation, dépréciation foncière, autre solutions que l'abaissement des digues	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 252	MICOSSI sandrine	<u>Avis défavorable</u> : habitante dans les marais, pas de concertation, pas de réponses aux questions de la profession agricole, ZNEC inondation maison, contre arasement des digues, sécurité biens et personnes, dépréciation foncière, autres solutions...	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 321	FORGET James	<u>Avis défavorable</u> : CNPE Blayais semble ne pas exister (pas assez pris en compte), investir dans les digues pour protéger la vie des personnes	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 378-5	M. et Mme Pautard Luc	<u>Avis défavorable</u> : habitant dans les marais, SNEC inondation maison, pas de concertation, contre arasement des digues, sécurité biens et personnes, dépréciation foncière	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 378-6	BURNET Thierry	<u>Avis défavorable</u> : gestion des inondations, solutions alternatives, protection de B&C	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 378-7	VIELET Michel	<u>Avis défavorable</u> : documents incompréhensibles, risques d'inondation aggravés, protection bien et personnes	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 378-8	VIELET Thierry	<u>Avis défavorable</u> : Pas d'information et de concertation, ZH erronée, dépollérisation inacceptable, tirage et pollutions chimiques à l'origine de la diminution des poissons	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 378-9	VIELET Sylviane	<u>Avis défavorable</u> : écoute du monde agricole, conservation des digues, protection des biens et personnes, ZH/AOC, solutions alternatives	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 378-11	BLANCONNIER	<u>Avis défavorable</u> : gestion des inondations, abaissement des digues, submerger les marais pour protéger risk	5
33370	SAINT-ANDRONY				BI 378-12	BURNET Marie	<u>Avis défavorable</u> : habitante des marais, gestion des inondations, danger si abaissement des digues	5

INSEE	NOM	délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33382	SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAVE			oui	BI AW	GILLET Patrick	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33383	SAINT-CHRISTOLY-MEDOC			oui	BI AAJ	HOCLET Vincent	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33383	SAINT-CHRISTOLY-MEDOC			oui	BI 101	FAURE Alain (Vignobles Plaisance)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33388	SAINT-CIERS-DE-CANESSE			oui	BI 134	FAURE Alain (Vignobles A. Faure)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33388	SAINT-CIERS-DE-CANESSE			oui	BI 133	FAURE Alain (Vignobles Plaisances)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33388	SAINT-CIERS-DE-CANESSE			oui	BI 135	FAURE Alain (Vignobles A. Faure)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE		17-août-11	oui	BI 50	MINAUD Eric (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 138	De PARDIEU François (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33388	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 151	BOITARD Janine (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), CNPE Blayais, inondation	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 153	BOITARD Charles (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 187	CAILLEAU Patrice (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 143	CLOTAGATIDE Jean Paul et Béatrice	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 189	ROUDIER Aurélie	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 190	ROUDIER Pascal	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 191	ROUDIER Marie Christine	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 194	CAILLEAU (céréalier)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 203	BALLAIS Jacques	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 273	COTTAVOZ Jean-Luc	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 333	MAUVILLAIN Gérard (propriétaire)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 386	BRUN Anthony	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	Sc 2	RESTOINT Sylvie	<u>Avis défavorable</u> : contre l'abaissement des digues, risques biens et personnes, indemnités	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	Sc 3	GUEDON Marie-Laure	<u>Avis défavorable</u> : contre l'abaissement des digues, ZNEC, risques	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	Sc 10	PREVOT Catherine (Maire de St-Hilaire du Bois)	<u>Avis défavorable</u> : commune non concernée par le périmètre de SAGE et qui donne un avis défavorable contre l'abaissement des digues	8
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	Sc 11	ROUSSEAU Nicolas (avocat)	<u>Avis défavorable</u> : Représentant les Ouhilés du Blayais, importance des digues, hauteur de 6,9 m NGF et non 4 m NGF comme indiqué au SAGE, abaissement des digues	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI AG	CHAUBENIT Claude	<u>Avis défavorable</u> : Pas informé, terres agricoles avec habitation, source de revenus et héritage pour enfants	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI AJ	BERTIN Jean-Claude	<u>Avis défavorable</u> : Pas informé, terres agricoles avec habitation, source de revenus, indemnités	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI AP	MOUJINIER M. et Mme	<u>Avis défavorable</u> : contre l'abaissement des digues, ZNEC, risques habitations isolées	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE			oui	BI 33	GOUITIERE Thierry (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : pas d'information et de concertation, gestion des inondations et des terres agricoles, abaissement des digues, protection biens et personnes	5

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 35	CHAILLON Jacky (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : gestion des inondations et des terres agricoles, abaissement des digues, protection biens et personnes, salinité des terres.	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 151	BOITARD Janine (agricultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH terres cultivées, habitante des marais, risque inondation contre abaissement des digues	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 193	BERTIN Maryvonne (agricultrice)	<u>Avis défavorable</u> : contre le volet gestion des inondations, pas de consultation, habitante du marais, abaissement des digues, ZNEC, risques habitations isolées	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 233	BERTIN Corinne (agricultrice)	<u>Avis défavorable</u> : contre le volet gestion des inondations, pas de consultation, habitante du marais, abaissement des digues, ZNEC, risques habitations isolées	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 240	BUGNON Luc (ouvrier agricole)	<u>Avis défavorable</u> : contre le volet gestion des inondations (abaissement ou enlèvement des digues), habitant du marais, risques habitations isolées	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 242	LORTEAU Nadège	<u>Avis défavorable</u> : habitante du marais, risques habitations isolées les ZNEC, indemnités	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 311	CHAILLON Jacques (agriculteur retraité)	<u>Avis défavorable</u> : Contre l'abaissement des digues, habitation inondée sous 2m d'eau en 1999	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 314	CHAILLON David (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : habitant du marais et jeune agriculteur, maison et ferme inondables	5
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 126	CHAUBENIT Joel (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : pas d'information et de concertation (remarque chambre agriculture non prises en compte), terres agricoles protégées par des digues.	7
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 127	CHAUBENIT Mireille	<u>Avis défavorable</u> : pas d'information et de concertation (remarque chambre agriculture non prises en compte), terres agricoles protégées par des digues.	7
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 377-1	BERGEON Marie Claire (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : cartographie ZH erronée (terres cultivées), exploitation protégée par des digues à entretenir et non dépolérisation, rechercher d'abord les causes de	7
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 377-2	BERGEON Gilles (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : cartographie ZH erronée (terres cultivées), exploitation protégée par des digues à entretenir et non dépolérisation, rechercher d'abord les causes de	7
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE				BI 188	BERTIN Michel (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : pas de retours des questions de la profession agricole, cartographie ZH erronée, exploitation protégée par les digues, autres systèmes à	12
33395	SAINT-ESTEPHE							
33395	SAINT-ESTEPHE				BI AAA	DELON Jean François (Séjour de Cabanac)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33395	SAINT-ESTEPHE				BI 60	DUPRAT Franck (Château Tour de Pez)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33395	SAINT-ESTEPHE				BI 66	De PADIRAC (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33395	SAINT-ESTEPHE				BI 109	MEFFRE Claude (Château Commanderie)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33395	SAINT-ESTEPHE				BI 157	BARON Thierry (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33395	SAINT-ESTEPHE				BI 196	LAIANNE Martine	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33395	SAINT-ESTEPHE				BI 218	CUVELIER Denis (Domaines Cuvelier)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33395	SAINT-ESTEPHE				BI 288	LORENZETTI (Château Lillian Ladouys)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33395	SAINT-ESTEPHE				BI 332	MICHELOIN Henri (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33395	SAINT-ESTEPHE				BI 308-2	LABENNE Nicolas (Château les Ormes de Pez)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/EAU salée, Sirochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33395	SAINT-ESTEPHE				BI 298	SAINTOUT Michelle (maître)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	8
33397	SAINTE-EULALIE							
33405	SAINT-GENES-DE-BLAYE							
33405	SAINT-GENES-DE-BLAYE				BI 142	LAROLANDIE Nicole	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/EAU salée, Sirochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33405	SAINT-GENES-DE-BLAYE				BI 378-10	MARTIENS Chantal	<u>Avis défavorable</u> : Pas de concertation, documents incompréhensibles, sécurité des biens et personnes, CNPE peu développé, dépréciation immobilière	5
33405	SAINT-GENES-DE-BLAYE				GI AAAK	L'AMOULLER François (exploitant agricole)	<u>Avis défavorable</u> : Pas de concertation ni de réponse aux courriers envoyés, habitant marais protégé par digue, interdépendance est "abscons", renabilité exploitation, ZH erronés, opposé aux ZNEC... voir documents ODS	5
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL							
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI AAE	CANCIANI Denis	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI 7	GARDINETTI Marcel (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI 8	GOIRAND Gisèle (SCEA Goirand)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI 12	SALLETTE Daniel (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI 116	PUYSEGUER Denis (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI 229	VIDEAU Françoise et Armand (viticulteurs)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI 264	RIGAL Florence (viticultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI 279	GOIRAND Stanislas (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI 280	BUGGIN Philippe (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI 305	PARIS Jean Marie (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI 340	ARCHIDEN Jean Pierre (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				LPS	BORDE	<u>Avis défavorable</u> : Agriculteur, craintes sur le devenir des terres agricoles classées en ZH, lourd investissement	7
33412	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL				BI 243	BORDE (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : pas d'information aux propriétaires, remise en eau des ZH agricoles/urbanisées, protéger Bdx et ses extensions, inondations des zones d'Aciens, CO2 dans l'atmosphère à cause de la rocade de bdx, transformation du marais (photos)	7
33415	SAINT-GERVAIS			oui	Lp 3	MEADOW Stéphan	<u>Avis défavorable</u> : Agriculteur, Impact de la STEP de Mieux sur les ZH et le SAGE élaboré sans préoccupations des agriculteurs	12
33415	SAINT-GERVAIS				BI 164	MABILLE Laurent (Domaine de Cantemerle)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33415	SAINT-GERVAIS				BI 165	MABILLE Christophe (Domaine de Cantemerle)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33415	SAINT-GERVAIS				BI 162	DUFAY Maguette (gérante SCEA élevage de bovins)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNIEC/eau salée, Sbroche/FC, rien contre les espèces invasives	2
33415	SAINT-GERVAIS			oui	BI 165	DUFAY Jean-François (agriculteur éleveur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, SAGE incompatible avec NATURA 2000 (inondation eau salée), Indemnités	12
33417	SAINTE-HELENE			oui	Dom 8	BRESSAN Julien (Maire)	<u>Avis défavorable</u> donné par le CM du 5 septembre 2011 : révision de la ZH, AOC négative	8
33422	SAINT-JEAN-D'ILLAC			?	BI AU	TRIAUD Françoise (Dom. Henri Martin)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE			?	BI AY	MARTY Jean Pierre (Château Talbot)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				BI AZ	DELON Jean François (Moulin de la Rose)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				BI AAD	PAIRAULT (Château Teynac)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				BI AAP	KLEE Jean François (ChâteauNenin)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				BI AAQ	KLEE Jean François (Château Léoville LC)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				BI AAR	KLEE Jean François (Château Saint Michel)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				BI AAO	KLEE Jean François (Château Potensac)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				BI AAAC	MAROTEAUX Patrick (Château Branlaire D)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				GAUTHIER MF (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative.	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				GAUTHIER Marie Françoise (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative - idem BI AAAP	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				MERLAUT Jean (Château Gruaud Larose)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				CAZEAU Jean, Jacques (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				BARTON (Château Langoa et Léoville)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				CAPDET Gérard (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				EYNARD Bruno (Château Lagrange)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				CUVELIER Didier (Château Léoville Poyferré)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				BLANC Philippe (gérant Château Beychevelle)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				KLEE Jean François (Château Potensac)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33423	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE				BRESSAN Julien (Maître)	Avis défavorable : ZH inégale des parcelles AOC non inondables, remise de la délibération du CM du 30 juin 2011 sur la prévention du risque d'inondation contestant le PPRi qui impacte des zones AOC	8
				oui	Monique CAPET (adjointe)		
					HUE J.	Avis défavorable : cartographie ZH fausse/terres cultivées	1
33424	SAINT-LAURENT-MEDOC				LACOMBE Jeanne (Château La Tour Carnet)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative - idem BI AAAP	1
33424	SAINT-LAURENT-MEDOC				HOSTEINS Jean Pierre (éleveur bovins)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33424	SAINT-LAURENT-MEDOC				SAINTOUT JP (agriculteur)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33424	SAINT-LAURENT-MEDOC				MIMART (propriétaire)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33425	SAINT-LAURENT-D'ARCE			oui			
33434	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND			?			
33434	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND				LE BAIL Jérôme (Château Madran)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33434	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND				RENAT Daniel (Château Madran)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33434	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND				SAINT-LEGER Xavier	Avis défavorable : membre de la CLE profession agricole, Cartographie ZH erronée, exploitation agricole protégée par les digues, ZNEC dépollution, recherche des causes de la diminution des espèces	7
33434	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND				SAINT-LEGER Claude	Avis défavorable : Contre la dépollution, autres solutions à rechercher	7
33439	SAINT-MARIENS			oui			
33441	SAINT-MARTIN-LACAUSSADE				BUESTAS Isabelle	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33441	SAINT-MARTIN-LACAUSSADE				L'AMOUILLER Michel (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33441	SAINT-MARTIN-LACAUSSADE				L'AMOUILLER Nicole (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33449	SAINT-MEDARD-EN-JALLES				BOUSSELET Jacques	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33449	SAINT-MEDARD-EN-JALLES			oui			
33449	SAINT-MEDARD-EN-JALLES				SCEA BERNADA	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33456	SAINT-PALAIS			oui	LAMY Lucie	Observation : Mme LAMY entretient elle-même le moulin et pas le SJALAG	12
33456	SAINT-PALAIS				GROIZELEAU Béatrice	Avis défavorable : gestion des inondations, indemnités, contre abaissement des digues, ZNEC, risques	5

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33456	SAINT-PALAIS				BI 89	GROIZELEAU Guewen	<u>Avis défavorable</u> : gestion des inondation, indemnités, contre abaissement des digues, ZNEC, risques	5
33458	SAINT-PAUL			oui	BI 21	GUYET Valérie	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Broches/PC, rien contre les espèces invasives	2
33458	SAINT-PAUL			oui	BI 1-2	BIGAUDEAU Jean-Paul	<u>Avis défavorable</u> : éleveur et zébrailleur terrain en ZH, contraintes nouvelles mettant en péril l'exploitation	7
33471	SAINT-SAUVEUR			oui	BI 227	TIFFON Albert (Château La Fleur Haut Carras)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33473	SAINT-SAVIN			oui	BI 199	ROI Evelyne	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronées intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33473	SAINT-SAVIN				BI AQ	ESCUDEIRO Pierre	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33475	SAINT-SEURIN-DE-BOURG				BI AR	GRASSIN Lois (Château Senilhac)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI AX	BORDEAU Nadine	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI AAA S	RIBOT Raymonde (viticultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 65-3	CHARLISSIER Eric (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 77	BORDEAU David	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 92	MIALHE Eric (Château Verdignan)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 93	MIALHE Eric (Château Coufran)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 95	MIALHE Eric (Château Coufran)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 102	CHEVRIER Christine	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 110	DROUILLARD G (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 276	GRASSIN Jean Luc (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 283-1	VALENTINI Benoit (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 283-2	VALENTINI Maryse (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 293	GRASSIN Lois (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 301-2	NEGRIER Gisèle	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 382	NEGRIER Stéphane	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 383	NEGRIER Henri	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 394	BOUDAUD Guy	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 250	GRASSIN Bénédicte (GFA Senilhac)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Broches/PC, rien contre les espèces invasives	2
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 260	NIEUWAAL Erik (exploitant agricole)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Broches/PC, rien contre les espèces invasives	2
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 277	NIEUWAAL Jan Willem (ouvrier agricole)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Broches/PC, rien contre les espèces invasives	2
33476	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE				BI 395	NEGRIER Stéphane	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Broches/PC, rien contre les espèces invasives	2
33477	SAINT-SEURIN-DE-CURSAC			oui				
33486	SAINT-TROJAN			oui				
33487	SAINT-VINCENT-DE-PAUL			oui				
33489	SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE			oui				

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33490	SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC			oui	BI 47	MARCHANT Sophie (agricultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33490	SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC				BI 48	DUBREUIL Thérèse (agricultrice)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33490	SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC				BI 82	AUBERT Pierre	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33490	SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC				BI 268	ARNOULD Michet et Caroline (agriculteurs)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33490	SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC				BI 1-3	BELLY Patrice	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, activité agricole peu prise en compte, terres agricoles	7
33490	SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC				BI 303	DUMONT Jean Claude (chasseur, pêcheur, estuarien)	<u>Avis défavorable</u> : idem, CNPT sur le volet gestion des inondations, entrée d'eau salée dans des marais eau douce, fisques humains	7
33492	SAINT-YZAN-DE-SOUDJAC			?				
33493	SAINT-YZAN-DE-MEDOC			oui	BI 41	MEYLAN Nicolas (Château Lestruelles et Maison Blanche)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, Intégrant des ADC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33493	SAINT-YZAN-DE-MEDOC				BI 94	TEALDI Michel (exploitant agricole)	<u>Avis défavorable</u> : ZH concerne 98% de son exploitation, volet digues non traité clairement, érosion des berges sur son secteur, espèces invasives, pollution chimique en amont	1
33493	SAINT-YZAN-DE-MEDOC				BI 215-1	RENOUIL David (Château Bois Carré)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, Intégrant des ADC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33493	SAINT-YZAN-DE-MEDOC				Dom 19	LAPEYRE Thierry	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, Intégrant des ADC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33493	SAINT-YZAN-DE-MEDOC				BI 215-2	RENOUIL Maryse (Château des Brousteras)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33493	SAINT-YZAN-DE-MEDOC				BI 112	BEGE-ANDREU Christine	<u>Avis défavorable</u> : ZH curieuse/ agriculture, cause des invasions des eau salée (dragage...), espèces invasives, documents trop volumineux et parfois contradictoire, absence d'information avant EP, période des vendanges	12
33493	SAINT-YZAN-DE-MEDOC			oui	HD 21	Habitant St Yzan de Médoc	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33500	SALAINES			oui				
33500	SAMONAC			oui				
33500	SAMONAC			oui	BI 104	MARCONT Jacques (viticulteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, Intégrant des ADC, surcoûts et restrictions, image négative	2
33502	SAUGON			oui				
33514	SOULAC-SUR-MER			oui	BI 200-1	GUINARD (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, Intégrant des ADC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33517	SOUSSANS			oui	BI 11	BOYER Julien (exploitant agricole)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33519	LE TAILLAN-MEDOC			oui	BI 130	REGERE Jean-Christophe (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33521	TALAIS			oui	BI 200-2	GUINARD (agriculteur)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Brochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33521	TALAIS			oui	BI 224	LAPORTE Franck (maitre)	<u>Avis défavorable</u> : Confirmation de la délibération du 8 mars 2011 : préservation de la digue d'estuaire du XVII siècle et enveloppe ZH/ territoire urbanisé	8
33522	TALENCE			oui				
33525	TAURIAIC			oui	BI AT	CENAC Sandrine	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, Intégrant des ADC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33525	TAURIAIC				BI 84	GORPHE Jean Pierre	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, Intégrant des ADC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33525	TAURIAIC							

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33530	TEULLAC			oui	BI 73	PAUVIF Philippe (Château Vieux Plantier)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33530	TEULLAC			oui	HD 17	DUPOIS Bernard	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33535	TRESSÉS			oui	BI Z	JEANPIERRE Bernard	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33538	VALEYRAC			oui	BI AA	JEANPIERRE Valérie	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33538	VALEYRAC				BI 1-4	BAGNAT Marlyse, BAGNAT Jérémy et BAGNAT Didier (viticulteurs)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33538	VALEYRAC				BI 50-2	COUTHURES Sébastien (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33538	VALEYRAC				BI 52	COUTHURES Robert (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33538	VALEYRAC				BI 16	LAPLASSOTTE Paullette (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33538	VALEYRAC				BI 39	SCEA Château Le Bourdieu	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33538	VALEYRAC				BI 118	DORET Catherine (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33538	VALEYRAC				BI 343	BAGNAT Viviane (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33538	VALEYRAC				BI 371	BERGEY Pierre (gérant EARL)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33540	VENDAYS-MONTALIVER			?	BI 284-2	AUGEAU Eolde (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33540	VENDAYS-MONTALIVER			oui	BI 285	AUGEAU Francis (agriculteur)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33541	VENSAC				BI 70	TIFON Daniel (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33541	VENSAC				BI 320 et BI 376	??? (Adar du Médoc)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33544	LE VERDON-SUR-MER		02-sept-11	Oui	Ve 1	BLANCHARD Serge (conseiller municipal)	Avis favorable, délibération du 30 août 2011 mais indique peu de lisibilité des ZH, délimitation PPRI avec non prise en compte des obstacles naturels, digues de protection contre les intrusions marines, enquête publique PMU	8
33544	LE VERDON-SUR-MER			oui	BI AB	CLAUZEL François (Château le Bourdieu)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33545	VERTHEUIL				BI AD	RIFFAUD Jean (Château le Souley)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33545	VERTHEUIL				BI 50	SAILLANT G. (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33545	VERTHEUIL				BI 65-2	CHARLASSIER Nadine (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33545	VERTHEUIL				BI 172	TIERRY (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33545	VERTHEUIL				BI 269-1	SAMBARREY Philippe (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33545	VERTHEUIL				BI 269-2	SAMBARREY (viticulteur)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33545	VERTHEUIL				BI 284-1	AUGEAU BOUILLEAU (viticultrice)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33545	VERTHEUIL				BI 274	LOBET Stéphane (exploitant agricole)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33545	VERTHEUIL				BI 295	LOBET Lydie (retraité agricole)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33545	VERTHEUIL				BI 297	LOBET Robert (retraité agricole)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2

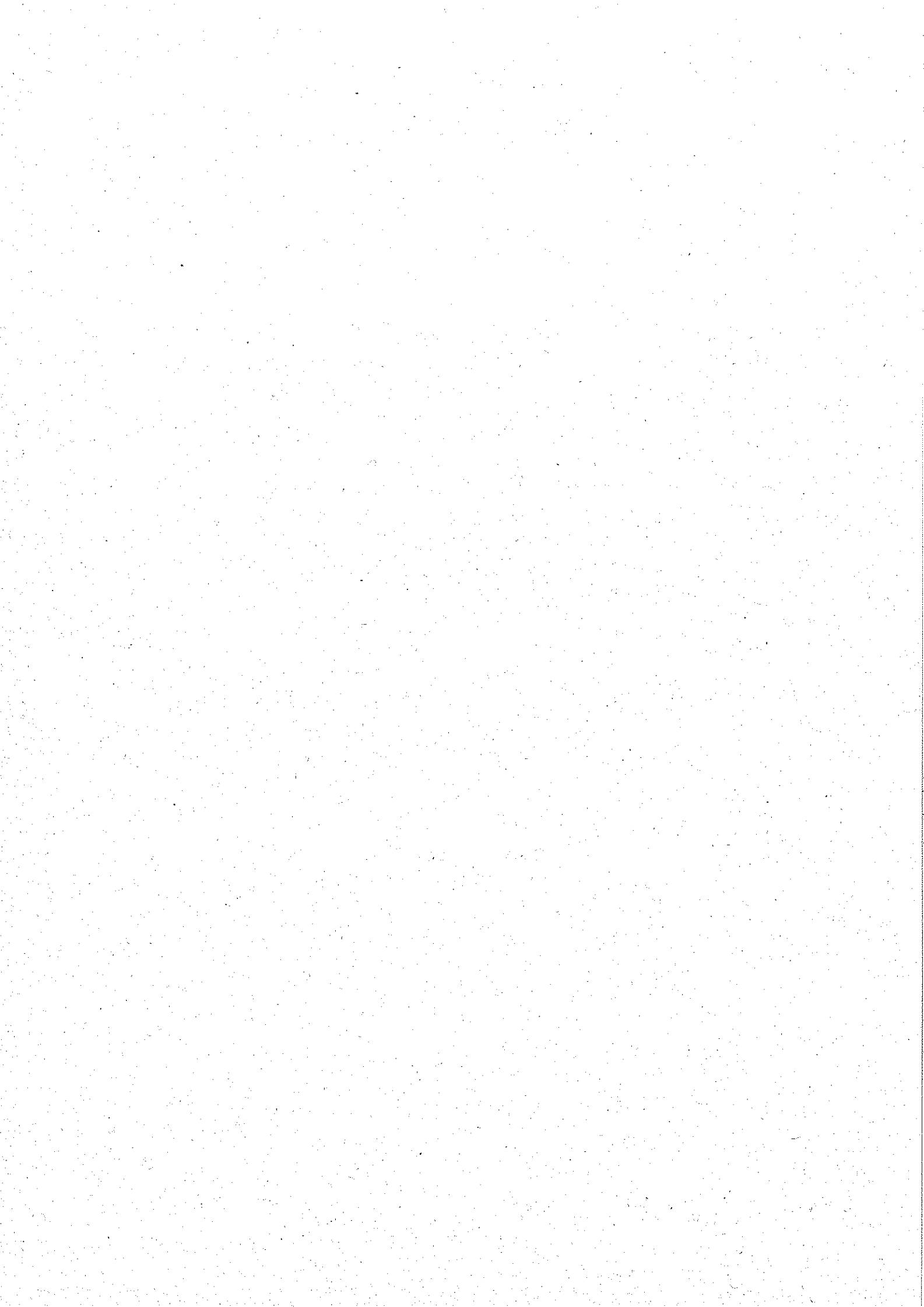
INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
33545	VERTHEUIL				BI R	LOBET Robert	<u>Avis défavorable</u> : agriculteur, ZH/ Terres agricoles, abaissement des digues, sanitaire	7
33545	VERTHEUIL				BI 184	LE ROUX Daniel (SCEA Caumartin)	<u>Avis défavorable</u> : Exploitation de maïs en ZH, contraintes d'exploitation, indemnités	7
33550	VILLENAVE-D'ORNON			oui	BI 306	LOBET Virginie (exploitant agricole)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Shrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
33550	VILLENAVE-D'ORNON				BI 418	PUJOL Patrick (Maire et Vice Président CUB)	Observations : Fond plan ancien, lot BEUNON et Zone d'Archives en partie sur ZH	8
33550	VILLENAVE-D'ORNON				BI 245	BRAU Richard (avocat AFM recyclage)	<u>Avis défavorable</u> : terrain non dans le périmètre du SAGE mais dans le PPRI de la commune, division de la commune, objections sur les documents du SAGE (PC, ZH, RI, organisation des pouvoirs)	11
33551	VILLENEUVE			oui	BI AC	CLAUZEL François (Château le Bourdieu)	<u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
33553	YRSAC			oui	BI J	De LUZE Frédérique (Cateau Pavell)	<u>Avis défavorable</u> : lettre syndicats des viticulteurs et de TTM, ZH/AOC	1
33554	YVRAC			oui				

A autres institutions territoriales, publiques et Organismes

Conseil régional Aquitaine								
Conseil Général 33								
Chambre d'agriculture 33								
Fédération des Grands Vins de Bordeaux (FGVB)					8dx 1	MM LE GOASTER (FGVB) et FEREDJ (CIVB)	<u>Avis défavorable</u> sur l'enveloppe ZH qui intègre les AOC, contre-expertise pédoagique	1
Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB)					Ma 17	MARTIGUE Bernard (Président), HAUSALTER Georges (Président CIVB), GAPENNE (Président FGVB)	<u>Avis défavorable</u> : Enveloppe ZH définie par l'EMTA erronée (cf. contre expertise), AOC et terres cultivées à tort, dans l'enveloppe, contraintes réglementaires. Propose de redéfinir la ZH au cours des 4 ans (lettre adressée au Préfet)	7
Chambre agriculture 33 - CIVB et FGVB					BI 147	SAINTE LÉGER Xavier (représentant CA)	<u>Avis défavorable</u> : Défiance de concentration tout au long de l'élaboration du SAGE, pas prise en compte des remarques, cartographie des zones humides avec courrier au préfet	7
Chambre agriculture 33					BI 1-1	L'AMOULLER François (Président), MARCAILLE Jean-Paul (secrétaire), VIELET Dora (Vice-Présidente)	<u>Avis défavorable</u> : remise de deux documents (analyse des documents du SAGE et annexes); pas de concertation, pas de réponses aux courriers envoyés au SMIDDEST, contre la dépollérisation comme solution d'épuration, conteste le concept d'interdépendance hydraulique repris dans PAGD, demande l'entretien des digues	5
Association "Les Oubliés du Blayais"					BI 378-13a	RABIC Jacqueline (Secrétaire générale)	<u>Avis favorable</u> , membre de la CLE. Regrette que le SAGE ne mette pas assez en avant l'importance des pêcheurs, impacts des pollutions chimiques sur la qualité de l'eau de l'estuaire et bouchon vaseux, débit d'eau douce en amont, maintien des zones humides, navigation, incidence du pompage du CNPE Blayais sur les espèces.	9
Syndicat des pêcheurs professionnels de la Gironde					BI 378-13b	DELMAS Philippe (Président)	<u>Avis favorable</u> , membre de la CLE : Importance des pêcheurs pas assez mis en avant, fonctionnement du bouchon vaseux est une préoccupation pour la pêche, prélèvement d'eau et élévation température, pollution chimique (Cd, PCB...), impact du chenal de navigation, bon état écologiques des sous bassins versants	9
Association agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau douce de la Gironde					BI 378-13c	FAVROUL Francis (Président)	<u>Avis favorable</u> : Principales problématiques environnementales prises au PAGD, concertation avec le PHM Pectus charnais	9
Comité Régional des Pêches Maritimes & des Elevages Marins d'Aquitaine (CRPMEM)					Dom 10	RABIC Jacqueline (Secrétaire générale)	<u>Avis favorable</u> : document sur impacts des pompages et rejets de CNPE Blayais sur les espèces	9
Syndicat des pêcheurs professionnels de la Gironde					BI 169 et BI 378-2	PUYALON Eddie (Président)	<u>Avis défavorable</u> sur le volet gestion des inondations, entrée d'eau salée dans des marais eau douce, risques humains	7
CPNT Mouvement de la Ruralité								

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
	Organisme de Défense et de Gestion (ODG) des AOC de Blaye, Côtes de Blaye, Blaye Côtes de Bordeaux...				BI 378-17	TERRIGEOL Christophe (Président)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
	Cercle Citoyen				BI 378-18	MONNET Dominique Jean Louis	Avis défavorable : cartographie ZH erronée/terres cultivées, gestion des inondation peu consistante, impact social, impact écologique de l'eau salée dans les terres, impact sanitaire, manque de concertation et de visibilité de l'organisation	12
	Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des AOC Médoc, HT Médoc, Listrac Chambre d'agriculture du Lot et Garonne (47)				Lp 2	MM. MEYRE Alain, ROJO Pedro, De COURCEL Nicolas et ETOURNAUD Francis	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative	1
	SEPAISO Gironde				BI 404	DE LAPEYRIERE Michel (Président)	Observations : Inquiétudes sur les objectifs d'étiage du fleuve Garonne, pas de concertation avec les acteurs du PGE Garonne-Ariège, DOE et DCR à Tonnéins non atteignables	12
	Grand Port Maritime de BORDEAUX (GPMB)				BI 405 et BI 415	ARNAULD Elisabeth	Avis favorable : membre de la CLE; courrier envoyé 2 fois	6
	Syndicat des Marais de Ludon Médoc				BI 418 bis	MASSON Christophe (Directeur Général)	Avis favorable : enjeu navigation, enjeu ZH et inondation = incidences lourdes pour le GPMB, souhaite être membre de la CLE	10
	Association Protection Environnement Médoc Estuaire				Ma 21	RAOULT Guy (directeur)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
	Association de Sauvegarde des Habitants de la Presqu'île d'Ambes (ASHPI)				Ma 22	GIRON	Avis réservé : Influence Garonne et Dordogne non suffisamment pris en compte, entretien des digues, risque de pollution industrielle - Ambes, STEP de Bordeaux, ZNEC, ZH et inondation, RIG	6
	Association "Vivre avec le Fleuve"				Am 3	DISCAZEAUX Christian (membre du bureau)	Avis défavorable : Dépendératisme, volet inondation, formaliser les pratiques actuelles de gestion d'eau dans les marais, disponibilité RIG	6
	Association "CLAIRE AUBAREDE"				Am 4	ARNAULD Colette	Avis réservé, préservation des biens et des personnes, refusé l'arasement des digues, inquiétudes pour l'activité agricole	6
	Terres et Terroirs du Médoc (TTM)				Am 5	VIGNAUD-SAUNIER Christian (Vice président)	Avis défavorable contre l'arasement des digues, circulaire de NKM du 27 juillet 2011	6
	Organismes de Défense et de Gestion (ODG) AOC Haut Médoc, Listrac-Médoc				BI B	BLAVY Jérôme (Président)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, contre expertise, image négative, dépendératisme	1
	FINSEA Gironde				BI 25 Ma 19	MEYRE Alain (Président ODG Listrac-Médoc)	Avis défavorable : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative, contre-expertise	1
	ASA des Marais de St Vivien				BI 76 et BI 149	VASSEUR Patrick	Avis défavorable : Absence de concertation, ZH terres cultivées, ZNEC/eau saie/dépendératisme, agriculture stigmatisée	7
	ASA des Mattes du Bas Médoc				BI 53	DROUILLARD Philippe (Président)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
	ASA des Marais de au Dignac Loirac				BI 57	ROUX Michèle (Présidente)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
	ASA des Marais de Souliac				BI 58	ROUX Yves (Président)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
	ASA des Marais de Talais/Grayan et l'Hôpital				BI 128	CAUSSAN Guy	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
	ASA des Marais de Cabireaux				BI 176	BERGEY Philippe (Président)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
	Union Maritime et Portuaire de Gironde (UMPB)				BI 212	LUSSAC Jean-Pierre (Président)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
	ASA des Marais du GA				BI 226 - BI 253	MM Bas Julien, BALVIN Patrice, et HUMBERT Franck	Avis réservé : non associée aux travaux de la CLE, estuaire voie de transport, 16500 emplois, déséquilibre en faveur des enjeux environnementaux/enjeux socio-économiques, préservation de la capacité des ports, entretenir le chenal par dragage, relation SICE/PNM, demande d'une place plus importante au niveau de la CLE (cf. GPMB BI 418-4)	10
	ASA Union des Marais				BI 212	CHARBONNIER Jean-Pierre (Président)	Avis défavorable : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochet/PC, rien contre les espèces invasives	2
	ASA des Marais de St Louis St Simon				BI 255	CRUSE Bernard (Président)	Avis défavorable : Investissement lourd réalisé pour les ouvrages hydrauliques pour préserver un acquis de plusieurs siècles, contre l'abaissement des digues, entrée d'eau salée avec disparition agriculture et faune actuelle (Natura 2000)	2
					BI 275	COTTAVOZ Jean Luc		7

INSEE	NOM	Délibération CM	Permanence	Affichage	Index	nom et prénom	avis et remarques	Ordre
	ASA des Polders de Hollandes Goulée				Bl 287	CRUSE Bernard (Président)	<p><u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochez/PC, rien contre les espèces invasives</p> <p><u>Avis défavorable</u> : réglementation régime estuarien/maritime, rédaction confuse et contestable sur l'avenir de l'exploitation de granulats, dérogation du SDAGE pour exploitation non repris, concept d'estuaire maritime, déséquilibre entre les usages "principe de liberté d'activités économiques et humaines"</p>	2
	UNICEM Aquitaine				Bl 317	GAZZARIN Patrice (Président)		11
	ASA des Marais de Lesparre et Carcaneux				Bl 336	AUGEAU Jean Pierre (Président)	<p><u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochez/PC, rien contre les espèces invasives</p>	2
	Syndicat viticole de St Estéphe				Bl 372	AUDOY Bernard	<p><u>Avis défavorable</u> : ZH erronée intégrant des AOC, surcoûts et restrictions, image négative</p>	1
	Société RAGT Rodez (12) - activité commerciale agricole dans le périmètre du SAGE				Bl 373	SEGONDS Daniel (Président directeur)	<p><u>Avis défavorable</u> : ZH erronée, inondation (qui fait quoi?), ZNEC/eau salée, Sbrochez/PC, rien contre les espèces invasives</p>	2
	Association Sauvagniers des Marais de Montferand - ASM/M				Bl 405	DEZITTER (secrétaire)	<p><u>Avis défavorable</u> : intrusion de l'eau salée dans les marais, biodiversité, contraire à Natura 2000, risques humains, surface concernée/ volume d'eau marh, CNPE</p>	7



Annexe 6

M 399 | 24 / AOC / cote
1208

PEYRONNETTE JOSETTE
CANQUILLAC
11 CHEMIN DU VIGNAL
33340 LESPARRÉ

À LESPARRÉ
le 7 septembre 2011

Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête publique SAGE ESTUAIRE
Mairie de Blaye
33 390 BLAYE

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Monsieur, Madame PEYRONNETTE JOSETTE agissant en qualité de viticulteur (trice) et dont les vignes sont situées sur la commune de LESPARRÉ

Donne un Avis Défavorable au Projet du Sage Estuaire pour la raison principale suivante :

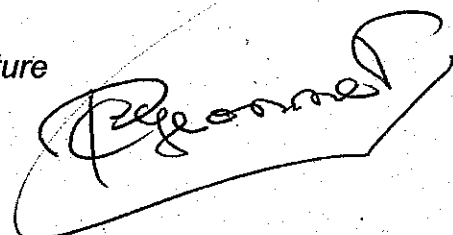
La cartographie des zones Humides est erronée. De fait des milliers d'hectares de terres en AOC qui n'ont aucune des caractéristiques pédologiques de Zones Humides sont classées à tort dans l'enveloppe territoriale soumise à enquête publique.

Pour autant, ce classement aura des conséquences très lourdes sur la gestion des terres viticoles (drainages, pratiques culturales, entretiens des fossés, contraintes futures des pratiques au travers des PLU....) et va handicaper la viticulture sur ces territoires en générant des surcoûts et des restrictions, pouvant en compromettre la pérennité.

D'autre part, répertorier en zone humide des parcelles classées en Appellation d'Origine Contrôlée donnera une image négative de notre production viticole.

Souhaitant que vous preniez cet avis en considération, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma haute considération.

Signature



Annexe 6



CHATEAU HAUT BRETON

LARIGAUDIERE

MARGAUX

CHATEAU TAYET
Chemin de Tayet
33460 MACAU

Monsieur Charly PAULIN
Commissaire Enquêteur
Mairie de Blaye
7, cours de Verdun
33390 BLAYE

M 390

24/10/11 (cont)
1/11/11

Margaux,
30 Août 2011

Monsieur,

Vous avez reçu par l'intermédiaire du directeur du SAGE une lettre de notre Syndicat de Viticulteurs qui regroupe les communes de Cantenac, Margaux, Soussans, Larbarde et Arsac, ainsi qu'un courrier de l'Association « Terres et Terroirs du Médoc ».

Nous tenons à vous préciser, sans en rapporter le contenu, que nous sommes en parfait accord avec les termes de ces missives. Il nous paraît impératif que vous preniez en compte notre détermination à empêcher la réalisation d'un projet que nous estimons extrêmement dangereux pour une zone de qualité exceptionnelle comme la nôtre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Annexe 7

388

- 2A inondation
- Inondation qui Hlg
- ZNEC
- Brochet / PC
- BV 11

Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête publique SAGE ESTUAIRE
Mairie de Blaye
33 390 BLAYE

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Agissant en qualité d'agriculteur et demeurant sur la commune de **QUEYRAC**
je donne un **Avis Défavorable au Projet du Sage Estuaire** pour les raisons principales suivantes :

- Une **cartographie de zones Humides qui est erronée**. De fait, des milliers d'hectares de terres cultivées qui n'ont aucune des caractéristiques pédologiques de **Zones Humides sont classées à tort dans l'enveloppe territoriale soumise à enquête publique**.

Ce classement aura des conséquences très lourdes sur la gestion des terres agricoles (drainages, pratiques culturales, entretien des fossés, contraintes futures des pratiques au travers des PLU....) et va handicaper les activités agricoles sur ces territoires en générant des surcoûts et des restrictions, pouvant en compromettre la pérennité.

- Concernant le risque inondation du PAGD, nous ne comprenons pas qui fait quoi : entre le SAGE, le RIG, le SCHEMA de prévention des risques d'inondation fluvio-maritimes, le PAPI ??

L'écriture de ce chapitre laisse la porte ouverte à des interprétations qui seront susceptibles d'abaisser nos digues et de rendre nos terrains submersibles à chaque marée. Ils deviendront alors stériles à cause de l'apport en sel. **Pourquoi nous sacrifier et pour combien de centimètres d'eau en moins à Bordeaux. Qui paiera ?**

D'autre part nous découvrons par le biais de cette enquête qu'il faut « reconquérir des degrés de liberté sur l'estuaire » P 57, P18 que la question de la dépoldérisation de certains marais est ouvertement posée » ou qu'il faut définir des **Zones Naturelles d'Expansions de Crues** alors que la quasi totalité des terres agricoles de l'estuaire sont protégées par des digues préservant non pas de crues mais des marées tempêtes.

Par contre aucune disposition du SAGE n'acte la nécessité de maintenir et d'entretenir les digues existantes.

Comment ne pas être inquiets pour le devenir nos terres agricoles !!!

- Dans le PADG, la **restauration du brochet** et des espèces migratrices sur les affluents (qui ne représente qu'un débit infime de l'estuaire) est **beaucoup plus prise en compte dans le PAGD que ne le sont les pollutions majeures de la Gironde PCB, Cadmium** et les impacts liés à la navigation (dragages, déroctages, batillage). Le PAGD encore une fois impose des contraintes aux agriculteurs des bassins versants des petits affluents et occulte les réelles causes des désordres.

- La rédaction de la disposition BV 11 (Lutte contre les espèces invasives) ne nous laisse que peu d'espoir de voir mettre en place des actions concrètes pour lutter contre les espèces invasives (ragondins, lapins, écrevisses de Louisiane...) qui pourtant provoquent des très gros dégâts (digues, ouvrages hydrauliques, cultures).

Souhaitant que vous preniez cet avis en considération, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma haute considération.

Signature

MONE L Nathalie

Annexe 8

Route verte

17120 BARZAN -

NY

CP



9

Alors que le SAGE EST à L'état d'enquête publique et après 4 ans de travail, je déplore, en tant qu'habitant d'un port de l'estuaire de la Gironde ne pas avoir été convié (e) à des réunions publiques pour connaître les enjeux et objectifs du SAGE sur le territoire

Des éléments du dossiers présenté me laisse craindre l'abandon des projets de protectios de mon village et la mise en danger de mon habitation et de ma personne ou de ma famille

je suis contre l'application des documents présentés et demande une meilleure prise en compte de la sécurité des biens et des personnes.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Je soussigné, Hubert ELLIE, demeurant à
111 rte des Cheminées 17150 St Sorlin de Conac

Propriétaire sur la commune de Saint Sorlin de Conac, refuse que le SAGE Estuaire soit publié et appliqué dans son intégralité et demande que des modifications soient faites afin de respecter les points ci après :

- Ne pas mettre en danger des biens et des personnes de cette zone
- Limiter l'impact important sur les valeurs immobilières de ce secteur
- Tenir compte de la présence d'une centrale nucléaire au milieu de cette zone
- Se questionner quant au bouchon vaseux
- Veiller à la préservation des habitats benthiques est à préciser
- la zone territoriale ne prend pas en compte de nombreux secteurs humides
- le risque réel de ciblage sur une grande partie des marais 17 comme futures zones naturelles d'expansion de crues n'est pas acceptable
- un manque d'informations techniques est évident afin d'estimer la surface des marais 17 à faire évoluer en tant que ZNEC et l'efficacité sur les inondations de l'agglomération bordelaise

il faut donc :

- Prendre en compte les modalités de protection du littoral au niveau des marais à définir par la « Mission Littoral 17 »
- Préciser les compétences et maîtrise d'ouvrage du SMIDDEST
- Répartir les contraintes entre les deux rives de l'Estuaire de la Gironde
- Définir l'effort global à répartir ultérieurement entre les territoires
- Impérativement, chercher à réduire la vulnérabilité de la

métropole bordelaise aux inondations en interdisant de nouvelles constructions dans les zones les plus basses, voire en supprimant les habitations existantes dans des micro secteurs de très faible altitude

- disposer des données techniques avant de choisir et dimensionner les secteurs à mobiliser pour la gestion des inondations
- fixer une échéance à court terme pour l'identification, en tant que zones humides, des landes humides, des lagunes, des zones tourbeuses et des tourbières en milieux forestiers
- mettre en œuvre dès que possible la mobilisation de zones inondables hors de l'enveloppe territoriale des zones humides
- garantir la pérennité des efforts de préservation et de reconquête de la richesse biologique sur les zones humides retenues pour une surinondation
- inscrire dans le SAGE que l'analyse des conséquences économiques des modifications d'usage de sols sur les zones de surinondation pressenties doit être un préalable à la définition de ces zones
- préciser le devenir des associations syndicales de marais et des syndicats intercommunaux d'aménagement hydraulique

A St Salvi de Louac Le 5 Sept. 2011

H. Elia

Jérôme BARON
Directeur du SMIDDEST
12 rue Saint Simon
33390 Blaye

Blaye, le 29 septembre 2011

CR
révisé 1 de MARS
Proposé le 3/10/2011

Monsieur Charly PAULIN
Commissaire Enquêteur
Domaniales du Golf
7 allée des Seychelles
33600 PESSAC

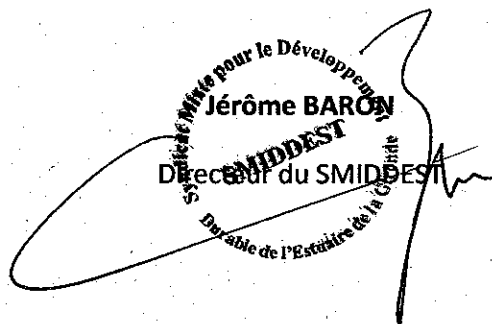
Objet : SAGE Estuaire Gironde et Milieux associés
Réponse aux questions posées

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai bien reçu votre courrier et la liste de questions associées faisant suite à la clôture de l'enquête publique concernant le « SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux associés », et je vous en remercie.

Vous trouverez en annexe à ce courrier les réponses à vos questions en espérant que cela vous aide dans votre réflexion.

Vous souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Jérôme BARON
Directeur du SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde

AW
3/10/20

Questions pour le SMIDDEST

1 - Zones humides : La délimitation de la zone humide a été réalisée par l'ENITA et le GERE A sur la base de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié au 25 novembre 2009 relatif aux critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'Environnement. Plus que les critères de sols et de végétation, hormis la contre-expertise faite, les remarques portent sur le contenu de ces zones.

Question 1.1 : *Pourquoi n'avoir pas exclu de cette enveloppe, les zones AOC et les zones gagnées depuis fort longtemps sur les zones humides, cultivées et entretenues par les propriétaires, associations syndicales et autres ? Autrement dit, pourquoi n'avoir pas pris en compte l'usage ?*

Réponse 1.1 : Concernant les zones plantées en vigne, il faut quand même savoir que, suite à la première étude sur les zones humides (en 2008), il a été proposé à la Chambre d'Agriculture de la Gironde de les exclure de la cartographie (celle-ci ayant été réalisée principalement sur des études bibliographiques et des relevés floristiques, le caractère hydromorphe de ces secteurs relevait d'une discussion d'expert). Or la Chambre a refusé en contestant globalement la carte produite, ce qui a conduit à l'obligation de réaliser une seconde expertise basée cette fois principalement sur des critères pédologiques, et qui a alors relevé de manière claire et conformément au nouveau texte réglementaire publié dans la période le caractère hydromorphe des sols.

Réponse 1.1 obtenue auprès des services de l'Etat : L'article L211-1 du code de l'environnement définit les zones humides en indiquant : "On entend par zones humides les terrains, exploités ou non, ..." Il prend ainsi le soin d'exclure l'usage des critères de définition. Les zones humides, milieux ayant d'ailleurs la plus grande productivité naturelle connue sont régulièrement exploités par l'homme depuis la plus haute antiquité. Leur mise en valeur agricole n'est pas forcément synonyme de leur destruction.

Compte-tenu des désaccords majeurs sur la première enveloppe, la CLE a décidé lors de sa séance du 8 octobre 2009 d'identifier les principales zones humides en s'appuyant sur les critères pédologiques et floristiques de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié. Ceci explique le fait que certaines zones AOC ou cultivées soient qualifiées de zones humides.

Question 1.2 : *La règle R1 interdit certaines actions dans les zones humides (ZHIEP et ZSGE) et notamment le drainage, les mises en eaux... Ce point est contesté juridiquement par les Chambres d'agriculture et par les agriculteurs qui se sont déplacés aux réunions. Qu'en est-il précisément et pouvez vous répondre précisément sur ce point juridique ?*

Réponse 1.2 obtenue auprès des services de l'Etat : Les articles L215-5-1 et R212-47 du code de l'environnement indiquent que le règlement peut édicter les règles nécessaires au maintien et

à la restauration des zones humides d'intérêt environnemental particulier (les ZSGE étant obligatoirement situées dans les ZHIEP).

Par ailleurs, la rédaction de la mesure R1 ne fait que reprendre la mesure C50 du SDAGE Adour-Garonne et applique en cela l'article L212-3 du code de l'environnement qui indique que le SAGE doit être compatible avec le SDAGE,

La disposition C50 du SDAGE précise :

Instruire les demandes sur les zones humides en cohérence avec les protections réglementaires

Dans les zones humides présentant un intérêt environnemental particulier visées à l'article L211-3 et dans les zones humides désignées comme stratégiques pour la gestion de l'eau, les projets soumis à autorisation ou à déclaration ayant pour conséquence une atteinte à ces zones par leur assèchement, leur mise en eau ou leur remblaiement, ne sont pas compatibles avec les objectifs du SDAGE.

Les programmes d'actions visés au C49 reprennent ces interdictions.

L'instruction des projets de travaux ou d'aménagement par l'autorité administrative, prend en compte les inventaires des zones humides et les enjeux de leur préservation.

Les SCOT, les PLU* et les cartes communales* doivent intégrer, dans le zonage et la réglementation des sols qui leur seront applicables, les objectifs de protection des zones humides représentant un intérêt environnemental particulier ou les zones stratégiques pour la gestion de l'eau.

2 - Enveloppe de la Zone Humide : C'est un des sujets faisant fort débat pour les personnes rencontrées ; le statut de cette enveloppe et les conséquences qui peuvent en découler inquiètent. Il est dit que « *cet outil d'information et de vigilance ne peut être utilisé pour tout autre objet* » (ZH1 du PAGD). Parallèlement, il est dit dans la disposition ZH3 : « *il est recommandé aux collectivités ou leurs groupements, lors de l'élaboration ou de la révision de leur document d'urbanisme, de cartographier les zones humides en s'appuyant sur l'enveloppe territoriale* ».

Question 2.1 : *Dans la cartographie des zones humides par les collectivités pour intégration dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT...), s'agira-t-il de reproduire les contours de l'enveloppe territoriale de la ZH à une échelle plus grande (1/5000) ou celles-ci seront-elles en capacité de modifier sensiblement les limites ? Le paragraphe 4.4 du rapport de présentation quant à la portée juridique dit : « le règlement et ses documents cartographiques sont opposables... Dès la publication de l'arrêté d'approbation du SAGE. Il stipule aussi « la notion de conformité repose sur le principe du strict respect de la règle, sans interprétation possible ».*

Il faut lever clairement l'ambiguïté sur le sujet.

Réponse 2.1 : Les documents cartographiques du SAGE sont opposables dans les conditions dans lesquelles ils sont présentés dans le SAGE et la disposition Zh1 est claire quant à la portée juridique de l'enveloppe territoriale : Celle-ci permet une information des acteurs du bassin sur la localisation des principales zones humides et une prise en compte de leur existence dans l'élaboration des projets, et elle n'est pas suffisante pour l'application de la police de l'eau. Concernant la Zh3, la disposition indique qu'il est recommandé aux collectivités de s'appuyer (le mot n'est effectivement pas très clair - pourrait être remplacé par « se baser ») sur l'enveloppe territoriale pour cartographier les zones humides de leur document d'urbanisme. Etant donné qu'il est précisé dans la Zh1 que les objets humides surfaciques de moins de 1 ha ou linéaires de moins de 50 m de large ainsi que des secteurs non humides de caractéristiques géométriques équivalentes ne sont pas représentés, la cartographie des communes au 1/5000 ne sera nécessairement pas la reproduction de l'enveloppe territoriale au 1/25000, les communes devant exclure de la cartographie communale l'ensemble des parcelles non humides (au sens de l'arrêté). Ce passage du 1/25000 au 1/5000 peut effectivement être jugé complexe à réaliser par les communes, c'est pour cela que le SMIDDEST a prévu d'une part l'élaboration d'un guide spécifique et d'autre part, la réalisation complète de ce travail sur 2 communes tests du territoire (à titre d'exemple).

Concernant les contours de l'enveloppe territoriale des zones humides et les débats associés, des discussions sont en cours pour savoir la suite à donner à cette cartographie.

3 – Le risque inondation (enjeu 9 du SAGE) : Il s'agit de l'autre point faisant le plus débat avec personnes rencontrées aux cours des permanences. Bien que le projet soit au stade de la concertation en vue d'établir un PAPI (Plan d'action de Prévention des Inondations) pour l'Estuaire de la Gironde et les milieux associés, plusieurs questions se posent à ce stade :

Question 3.1 : *Les personnes rencontrées s'interrogent sur le calendrier de l'établissement du PAPI, la concertation nécessaire au choix des hypothèses, voire même de la participation au Comité de Pilotage s'il existe un autre que la CLE ? Avez-vous prévu un programme spécifique privilégiant cette large concertation, un calendrier pour les réunions et la possibilité de participer in fine pour les associations aux hypothèses et aux choix retenus ?*

Réponse 3.1 : Certains acteurs mal-intentionnés (visées politiques clairement exprimées) ont volontairement entretenu auprès des acteurs locaux une confusion entre le SAGE, qui définit exclusivement des grands principes d'actions, et le Schéma de Gestion des zones inondables dont l'élaboration doit se faire dans un délai de 2 ans après approbation du SAGE. L'élaboration du Schéma a effectivement démarré depuis septembre 2010 (vote du SAGE en CLE), avec un cadre de travail officiel mis en place par le Préfet SCHMITT qui a présidé le 1^{er} comité de pilotage tenu le 31 janvier 2011. L'ensemble des Communautés de Communes du territoire avait préalablement été sollicité par écrit pour y désigner leur représentant, et tous ont participé à la réunion. Ce comité de pilotage a entériné une méthode de travail (pilotage de la procédure par le SMIDDEST, mise en place d'un comité de pilotage restreint, lancement des études de

modélisation sur les 5 secteurs à étudier en priorité) qui a été poursuivie durant l'année 2011 sur tous les secteurs sauf sur le secteur de la rive droite de l'estuaire (cf. question 3.3).

Question 3.2 : *Les conséquences techniques et économiques sur les zones d'expansion des crues lorsqu'elles seront connues ne sont pas traitées, c'est un point jugé essentiel par les personnes susceptibles d'être concernées et qui cristallise une certaine tension ? Qu'envisagez-vous concrètement pour répondre à ces demandes ?*

Réponse 3.2 : Ceci concerne l'élaboration du schéma de prévention des inondations fluvio-maritimes à établir sous 2 ans après approbation du SAGE. Le schéma devra effectivement prendre en compte ces éléments et il devra être élaboré en concertation avec les acteurs locaux. Le SAGE n'a pas vocation à détailler les cahiers des charges des études, il fixe un cadre organisationnel et de gestion globale. Différents points précisant les grandes lignes des paramètres à prendre en compte dans l'élaboration du schéma de prévention des inondations fluvio-maritimes peuvent toutefois être rajoutés en I1 pour clarifier : l'analyse des conséquences techniques et économiques, l'étude d'impact sur la richesse écologique, la prise en compte de la centrale nucléaire du Blayais. Des points pouvant porter à confusion peuvent être modifiés : la phrase « prendre en compte l'interdépendance hydraulique des territoires qui rend nécessaire une solidarité entre les territoires » pourra être remplacée par la phrase « raisonner à l'échelle globale du territoire en privilégiant dans la mesure du possible la solidarité entre les unités de gestion du risque » ; la phrase « identifier les zones naturelles d'expansion des crues à préserver, définies comme des zones inondées naturellement, peu ou pas urbanisées et qui jouent un rôle de stockage et de laminage lors des épisodes de débordement selon une fréquence donnée » pourra être remplacée par « identifier les zones naturelles d'expansion des crues à préserver ». La figure 25 sera supprimée. L'ensemble de ces modifications est uniquement destiné à clarifier le texte (puisqu'en février 2011 il s'est avéré être confus alors qu'il était clair en septembre 2010) mais ne change pas la portée du SAGE.

Question 3.3 : *De nombreuses questions portent sur le RIG, sur la possibilité de pouvoir en disposer pour des simulations et sur les résultats obtenus. Certes, il s'agit d'un outil mathématique complexe dans sa conception et son utilisation (la société SOGREAH est spécialisée en ce domaine et son expertise n'est pas mise en cause), mais le questionnement porte sur l'accès à celui-ci et à tout le moins le partage de l'information : hypothèses, cartes de restitution, conséquences... ? Comment envisagez-vous de communiquer sur ces éléments.*

Réponse 3.3 : L'ensemble des données est disponible au fur et à mesure de sa production dans le cadre des études en cours lancées début 2011 et entérinées par le comité de pilotage du 31 janvier 2011. Or le SAGE a été écrit courant 2010, les données demandées n'étaient donc pas disponibles puisqu'elles sont produites au fur et à mesure dans le cadre de l'élaboration du Schéma de gestion. Des groupes de travail de concertation avec les acteurs locaux (associations, agriculteurs, chasseurs, syndicats de gestion des eaux, gestionnaires des digues...) sont d'ores et déjà mis en place dans les 4 secteurs où les études ont avancé (Presqu'île d'Ambès, Haut-Médoc,

aire urbaine dense, Nord Médoc). Les études et la concertation sur le secteur de la rive droite de l'estuaire, qui ont démarré mais ont été stoppées en mars 2011 par le SMIDDEST suite aux oppositions exprimées sur le projet de SAGE (du fait de la confusion entretenue par certains acteurs entre le SAGE et le Schéma de Gestion), pourront reprendre dès que les acteurs locaux souhaiteront à nouveau s'inscrire dans une démarche constructive de travail en commun à l'échelle à la fois locale et globale. Si cette volonté locale ne s'exprime pas, aucune action ne sera menée sur le secteur.

Question 3.4 : *Le sujet de la dépoldérisation par arasement des digues revient sans cesse, notamment par les personnes exploitant et habitant pour certains les zones susceptibles d'être concernées : risque d'être inondé, mise en danger des personnes et des biens, modification de la nature des sols, dégâts occasionnés sur les ouvrages et cultures... Les réunions sur le PAPI qui se déroulent parallèlement polluent quelque peu le débat sur le SAGE concernant cet item : Comment envisagez-vous procéder pour communiquer sur ce point et prendre en compte les réserves des personnes, voire leur participation aux différentes réunions et aux choix des hypothèses ?*

Réponse 3.4 : Concernant la dépoldérisation, le mot "privilégier" sera supprimé dans la Zh10. La phrase « envisager prioritairement des stratégies de restauration de nouvelles zones intertidales au titre des compensations » sera supprimée de la Disposition I1. La dernière phrase de la Zh 10 pourra être la suivante: "Les actions de reconquêtes des zones intertidales poldérisées pourront être mises en oeuvre dans le cadre des compensations pour atteinte grave aux zones humides (cf règle 2)", à la place de « Les actions de reconquêtes des zones intertidales poldérisées seraient d'ailleurs à privilégier dans le cadre des compensations pour atteinte grave aux zones humides (cf règle 2)". Ainsi, l'idée initiale des rédacteurs visant cette démarche principalement dans un cadre de volontariat sera mieux exprimée.

L'arasement des digues, qui n'est jamais cité dans le SAGE, pourra quant à lui éventuellement être étudié en vue de mobiliser des zones de stockage des eaux en cas d'évènement exceptionnel. Toutefois, ceci se fera dans le Schéma de Gestion des Zones Inondables à élaborer dans un délai de 2 ans après approbation du SAGE, et pas dans le SAGE lui-même.

4 – Navigation (enjeu 5 du SAGE) : L'érosion des berges peut être consécutive pour partie à la navigation sur le fleuve ; la vidéo qui m'a été montrée à Lesparre par Mme NOUHANT (propriétaire à Cussac Fort Médoc) permet de visualiser l'action du batillage sur les berges (vagues fortes) à l'étalement de la marée et tend à démontrer l'action érosive, voir la mise en danger des personnes (pêcheurs...).

Question 4.1 : *Pourquoi n'avoir pas traité ce phénomène dans le chapitre consacré à la navigation et ne l'avoir pas considéré comme impacts potentiels dans le PAGD ? Quelles dispositions prendre ?*

Réponse 4.1 : Durant la phase d'élaboration du SAGE qui a duré environ 4 ans, de nombreux sujets ont été évoqués. Après analyse, certains n'ont au final pas été retenus par la CLE car les problèmes soulevés ont été jugés trop particuliers et pas assez général, le SAGE, du fait de l'étendue et la complexité du territoire à couvrir, devant répondre à l'intérêt général et non aux intérêts particuliers. C'est le cas de ce sujet de l'érosion des berges, car seule une personne sur l'estuaire (Mme NOUHANT à titre personnel qui en plus était fortement impliquée dans la procédure de SAGE étant technicienne à la Chambre d'Agriculture de la Gironde chargée du dossier Zones Humides) l'a exprimé.

5 – Les Associations syndicales autorisées et syndicats intercommunaux d'aménagement :

Ces acteurs jouent un rôle important pour la gestion des cours d'eau non domaniaux et doivent être confortés et servir de base dans l'organisation des structures de gestion. Le devenir des ASA et Syndicats intercommunaux inquiètent bon nombre des acteurs de terrains et élus.

Question 5.1 : *Comment intégrer ces structures et ces partenaires essentiels pour la gestion de l'eau. La reconnaissance de leur action peut passer par une reformulation de la disposition Oa5 ?*

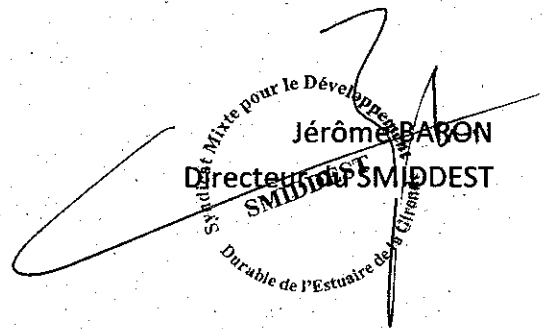
Réponse 5.1 : Il n'est pas possible d'établir un principe général de pérennité d'ASA ou de de SIAH tel que demandé par le CG17 car une analyse précise peut démontrer que certains devraient disparaître. La disposition concernée vise à favoriser la concertation et la transmission de l'information entre le SAGE et les sous bassins-versants, et elle ne prévoit pas que les structures de terrain, qui sont indispensables mais qui doivent être coordonnées dans un objectif de préservation de l'estuaire, disparaissent. Une modification de la disposition Oa5 peut toutefois être envisagée pour clarifier. Le premier paragraphe de Oa5 pourrait être modifié comme suit: "Une structure référente est définie par sous-bassin versant ou groupement de sous-bassins versants pour favoriser et veiller à la bonne mise en œuvre des objectifs du SAGE sur le sous-bassin versant. Elle s'appuie sur les différentes structures présentes sur le sous-bassin versant, organise la concertation et les échanges de données avec celles-ci."

6 - Calendrier du SAGE. Les communes, Communautés de communes, collectivités territoriales et organismes... ont été consultés et avaient 4 mois pour répondre favorablement ou non à la consultation et faire remonter leurs observations. Parmi les nombreuses délibérations et courriers reçus, de nombreuses questions et avis ont été donnés.

Question 6.1 : *Pourquoi n'avoir pas pris le temps de répondre à ces questions et reformuler éventuellement certaines parties pour préciser le texte du PAGD et de la réglementation afférente et/ou répondre aux interlocuteurs avant de lancer l'enquête publique ? Certaines réponses auraient sans doute dissipé les craintes et auraient contribué à obtenir une meilleure adhésion au cours de l'enquête publique.*

Réponse 6.1: Une analyse des avis des collectivités a été menée par la cellule administrative réunie le 4 juillet 2011. Celle-ci a jugé que la majorité des avis n'était pas recevable car ceux-ci ne concernaient pas le SAGE mais le schéma de gestion des zones inondables. En conséquence, considérant également les contraintes de calendrier (nécessité de réaliser l'enquête publique durant la période estivale en raison de l'existence d' une zone touristique sur le territoire, calendrier contraint sur le 1^{er} semestre 2012 en raison des échéances électorales), il a été décidé de réaliser l'enquête publique sur la base du même document que celui soumis à avis des collectivités.

Fait à Blaye, le 29 septembre 2011


Jérôme BABON
Directeur SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde